

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

20°

ALGER

28°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 16 Mai 2013 - 6 Radjeb 1434 - N° 274 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



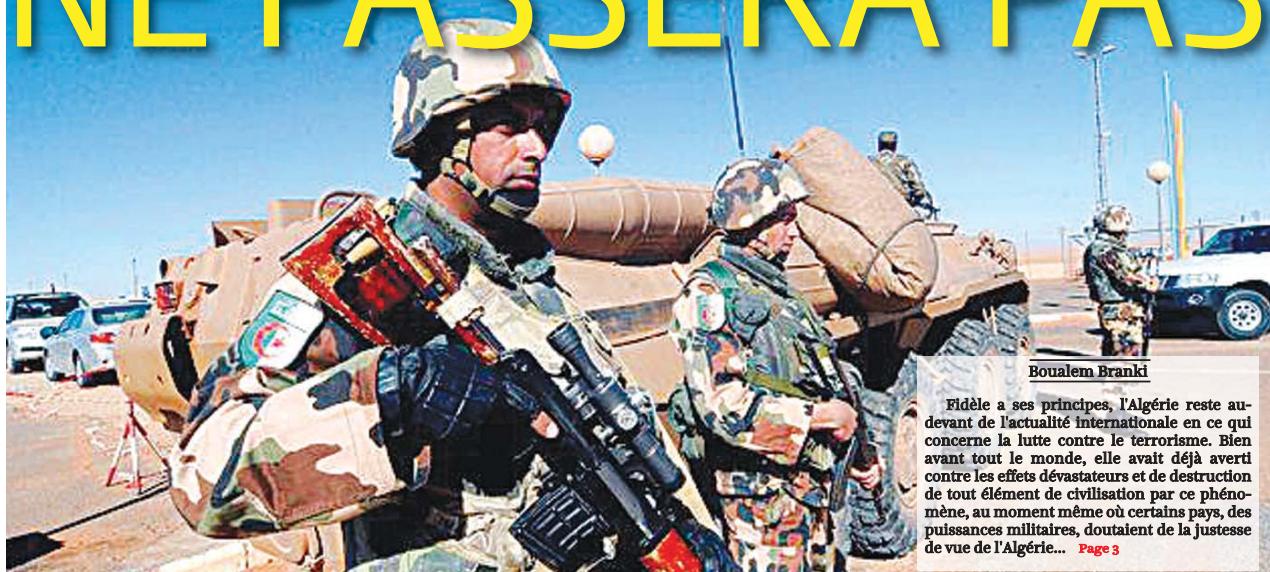
LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA « VA BIEN »

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, « va bien », a rassuré hier le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara.

« A ma connaissance, il va bien et inchallah il reviendra très bientôt parmi nous en bonne forme », a déclaré M. Rezzag-

Bara, invité de la chaîne III de la Radio nationale. Samedi dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé, depuis Laghouat, que le chef de l'Etat « se portait bien » et suivait en permanence les dossiers et questions d'intérêt national. (APS)

L'ALGÉRIE PROPOSE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE LUTTE LE TERRORISME NE PASSERA PAS



Boualem Branki

Fidèle à ses principes, l'Algérie reste au-devant de l'actualité internationale en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Bien avant tout le monde, elle avait déjà averti contre les effets dévastateurs et de destruction de tout élément de civilisation par ce phénomène, au moment même où certains pays, des puissances militaires, doutaient de la justesse de vue de l'Algérie... [Page 3](#)

LE PROFESSEUR SI AHMED EL MAHDI, CHEF DE SERVICE DE CHIRURGIE ET TRANSPLANTATION AU CHU DE BLIDA AINSI QUE M. BOUKHORS MOHAMED PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INSUFFISANTS RÉNAUX (FNIR) INVITÉS, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

UN CADAVRE PEUT SAUVER LA VIE À DIX PERSONNES !

Pages 6-7



SCIENCE et VIE

Les
bienfaits
des
produits
laitiers

Pages 12-13

INTEMPIÉRIES

Effondrement d'une habitation précaire à Alger

2 morts et 2 blessés

Deux personnes sont mortes hier à 3 h du matin, suite à l'effondrement d'une habitation précaire à Bologhine (Alger), en raison des intempéries qui se sont abattues ces dernières heures. D'autres régions ont été touchées par ces fortes intempéries.

Page 10

FOOTBALL

COUPE DE L'UAFA (FINALE)

U S M A

APRÈS SA VICTOIRE SUR
AL ARABI AL KOWEÏTI (3 - 2)

Soustara séduit
le Monde arabe

Page 24

PROTECTION CIVILE

16 800
INTERVENTIONS
EN UNE SEMAINE

1 072
accidents
ont fait 32 morts
et 1 160 blessés

Page 10

**MÉTÉO****21° à Alger :****RÉGIONS NORD :**

- Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies orageuses en cours de journée. Les vents seront en général de secteur Ouest à Nord-Ouest (40/60 km/h) près des côtes et variables (20/30 km/h) vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

34° à Tamanrasset**RÉGIONS SUD : NUAGEUX AVEC QUELQUES PLUIES**

- Temps voilé à nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies orageuses en cours de journée.
- Temps localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar Tassili avec faible activité pluvio-orageuse. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec fréquents soulèvements de sable.

Alger	max	20°	min	13°
Oran	max	20°	min	15°
Annaba	max	23°	min	12°
Béjaïa	max	26°	min	11°
Tamanrasset	max	32°	min	24°

No comment**APRÈS PLUS D'UNE SEMAINE DE GRÈVE DES PARAMÉDICAUX ...****BISKRA****Lancement d'une caravane pour prévenir les incendies de palmiers**

Le responsable à l'information de cette coordination informe qu'une AG des comités de la région de Relizane se tiendra le samedi 18 mai au chef-lieu de wilaya. Ahmed Kada annonce une manifestation du souvenir et de fidélité aux fondateurs de l'UGEMA le 19 mai 1956 au siège de l'association de soutien le 19mai. Cette manifestation est organisée par les étudiants membres des comités de soutien.

Une caravane de sensibilisation aux risques des feux pouvant affecter les palmeraies a été lancée hier à Biskra pour silloner durant quatre semaines les oasis les plus exposées des Zibans, a-t-on constaté. Selon le chargé de la communication de la Protection civile, la caravane aura à parcourir les oasis des Zibans-est, puis les Zibans-ouest, en prévision de la saison des grandes chaleurs qui menacent les récoltes et le patrimoine phoenicole. Le facteur humain constitue la principale cause des incendies de palmeraies, notamment lorsque les mauvaises herbes sont incinérées de façon imprudente, a indiqué la même source. La caravane, animée par des éléments de la Protection civile, proposera, dans les communes où elle passera, des activités de proximité, suivies de démonstrations, afin d'éveiller et d'interroger les fellahs aux risques de feux dans les oasis.

On estime en moyenne les pertes dues à des incendies à 4.000 palmiers par an dans la wilaya de Biskra, a rappelé la même source.

INCTOYABLE MAIS VRAI ! Des trous de 4 mètres de largeur sur l'autoroute Alger - Blida

Si les routes, en général, tuent si l'automobiliste est imprudent, il en est d'autres qui tuent le plus prudent des conducteurs. Ce sont de véritable guet-apens. Le meilleur exemple de ces routes à éviter se trouve à quelques kilomètres à l'Ouest de la capitale, Alger. L'autoroute Alger-Blida est parsemée de trous qui pourraient causer de véritables drames. Certains de ces trous atteignent quatre à cinq mètres de large. Ce sont de véritables triangles des Bermudes qui se dressent en plein milieu de l'autoroute.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC-ITALIE**Les forces d'occupation marocaines expulsent un journaliste italien de la ville d'El Ayoun occupée**

Les forces d'occupation marocaines ont expulsé le journaliste italien Gilberto Mastromario de la ville d'El Ayoun (capitale du Sahara occidental occupé), a indiqué hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le journaliste italien est arrivé dans la ville d'El Ayoun pour réaliser un reportage sur la situation qui prévaut dans les territoires occupés suite à la dernière résolution du conseil de sécurité sur la question du Sahara Occidental.

Le journaliste italien était arrivé en provenance de Rome dans la ville d'El Ayoun occupée d'où il a été expulsé sans motifs par les forces d'occupation marocaines, selon la même source.

SANTÉ
Rassemblement de l'Intersyndicale devant le ministère

L'Intersyndicale de la santé regroupant les syndicats des praticiens, spécialistes, psychologues et enseignants en paramédical, a organisé hier un rassemblement devant le siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, pour réclamer la révision du statut de ces personnels et leur régime indemnitaire. Le président du syndicat national des spécialistes de la santé publique (SNSSP), Dr Lyes Merabet, a déploré le refus du ministère de la Santé d'ouvrir le dialogue avec les syndicats du secteur, appelant à la concrétisation des engagements pris par la tutelle. De son

côté, le porte-parole du Syndicat national des enseignants en paramédical, El Hachemi Mechri, a fait savoir que le ministère les a conviés à une séance de dialogue pour aujourd'hui jeudi, au terme de laquelle ce syndicat décidera de poursuivre ou de suspendre le mouvement de protestation. Sur un autre chapitre, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNSSP), Dr Mohamed Yousfi, a évoqué la «pénuria» du matériel médical et de médicaments au niveau des établissements hospitaliers, ce qui risque, a-t-il dit, de mettre en péril la prise en charge des malades.

De Brasilia à... Tamanrasset

Une mission d'experts brésiliens séjourne actuellement en Algérie pour lancer l'école pilote de formation en matière de taille de pierres précieuses à Tamanrasset, a indiqué hier l'ambassade du Brésil en Algérie. Des experts et des techniciens de l'Association brésilienne de gemmes et bijoux (ABRA-GEM) procéderont durant ce séjour à l'installation des équipements de cette école pilote dans le cadre de la mise en oeuvre d'un accord de coopération technique signé entre l'Algérie et le Brésil, précise la même source dans un communiqué.

«Ces équipements, don du gouvernement brésilien, permettront le lancement de l'école, dédiée à la formation au profit des artisans qui bénéficieront aussi de l'expérience brésilienne dans ce secteur», poursuit le communiqué de l'ambassade. Par ailleurs, des professeurs de l'Université fédérale de Viçosa (UFFV) assurent, depuis une semaine, dans le cadre de l'exécution des activités de coopération technique «Renforcement de

l'élevage laitier en Algérie», la formation d'une vingtaine de techniciens algériens en collaboration avec l'Institut des techniques d'élevage (ITELV), indique la représentation diplomatique brésilienne.

«Ce nouveau cycle de formation vise à permettre aux techniciens algériens d'acquérir de nouvelles connaissances afin de développer ce segment pour l'amélioration de la production laitière en Algérie», souligne la même source.

**SELON LE PR NAFTI****Seulement 24% des asthmatiques sont soumis à un suivi médical rigoureux en Algérie**

Seulement 24% des personnes asthmatiques en Algérie sont soumises à un suivi médical rigoureux, a indiqué hier le président de la Société algérienne de pneumo-physiologie, le Pr Salim Nafti. Le taux des personnes atteintes de l'asthme en Algérie est de 3,1% chez les enfants et 4,1% chez les adultes et, seulement 24% de cette catégorie sont soumis à un suivi médical rigoureux, a précisé le Pr Nafti en marge des 9^e journées sur la formation continue des médecins généralistes.

Il a dans ce sens déploré la situation précaire que connaissent les 76% restants.

CE MATIN À 11H AU SIÈGE DU FRONT MILITANTISME NATIONAL (FMN)

Conférence de presse de M. Abdellah Haddad

Le président du Front militant-national (FMN), M. Abdellah Haddad, animera ce matin à 11h une conférence de presse au siège du parti (41, rue la corniche Aïn Benian-Alger).

DIMANCHE 19 MAI À 14H AU SIÈGE DU RND

Conférence sur «La place et les outils de la communication politique dans l'activité partisane»

Al l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant qui coïncide avec le 19 mai de chaque année, le Rassemblement national démocratique (RND) organisera dimanche à 14h au siège central du parti (Ben Aïnoune-Alger), une conférence sur le thème «La place et les outils de la communication politique dans l'activité partisane».

L'ALGÉRIE PROPOSE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE LUTTE

Le terrorisme ne passera pas

Boualem Branki

Fidèle à ses principes, l'Algérie reste au-devant de l'actualité internationale en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

Bien avant tout le monde, elle avait déjà averti contre les effets dévastateurs et de destruction de tout élément de civilisation par ce phénomène, au moment même où certains pays, des puissances militaires, doutaient de la justesse de vue de l'Algérie. Aujourd'hui, après le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et la mondialisation du terrorisme, et même l'agression de Tignourine, l'Algérie est de nouveau écoutée.

Selon le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara, l'Algérie va proposer une nouvelle initiative dans le cadre de la Stratégie mondiale de la lutte

contre ce terrorisme. Une stratégie nouvelle qui intègre les mutations de ce fléau à l'échelle mondiale. "Le terrorisme djihadiste ou à fondements confessionnels est en train de laisser la place, de plus en plus, à d'autres formes de terrorisme, notamment le narcoterrorisme", estime M. Rezzag-Bara, qui a dès lors annoncé que l'Algérie, avec le soutien de ses partenaires, va proposer prochainement une initiative qui tienne compte de ces évolutions et changements intervenus au sein de la nébuleuse terroriste.

Cette nouvelle approche de la lutte contre le terrorisme transnational s'impose d'elle-même dans la mesure où les zones d'insécurité, couplées à une prolifération d'un nouveau genre de terrorisme, menacent directement la sécurité des Etats. La prolifération des armes de guerre notamment en Afrique et particulièrement au Sahel, aux frontières immédiates de l'Algérie imposent dès lors une stratégie renouvelée de lutte antiterroriste,

une nouvelle approche et une méthode plus pointue de lutte et de combat contre un mal qui tente de changer à chaque fois qu'il est découvert et en voie d'être anéanti.

L'Algérie, selon Bara, va ainsi soumettre aux autres pays concernés par la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de criminalité transfrontalière, une stratégie réformée et nouvelle pour circonscrire un fléau qui menace autant la sécurité des Etats, des personnes que la civilisation même. Récemment, le Conseil de sécurité de l'ONU avait affirmé qu'il prenait note du changement de nature du caractère du terrorisme en Afrique et s'était déclaré "préoccupé" par le lien "de plus en plus étroit", dans de nombreux cas, entre terrorisme et criminalité transnationale organisée.

C'est dire que les pouvoirs publics ne dorment pas sur leurs lauriers en matière de lutte antiterroriste, et, mieux, travaillent même pour le débusquer et l'éliminer

en dehors des frontières grâce à une solide coopération sécuritaire avec les pays voisins. Il reste cependant que la menace terroriste est devenue un élément fondamental dans la politique sécuritaire du pays, puisque aujourd'hui, après les événements de Libye et de Tunisie, il faut également surveiller de près nos frontières et zones frontalières avec la prolifération d'armes de guerre en provenance de Libye, et l'apparition de groupes terroristes en Tunisie.

Avec la situation au Mali, c'est-à-dire à nos frontières sud, il était dès lors vital pour les responsables algériens de prendre toute la mesure du danger, et d'en définir les contours afin de le gérer, puis l'éliminer. C'est dans ce sens qu'il faudrait notamment décrypter l'annonce de M. Bara quant à la proposition algérienne d'une nouvelle stratégie de lutte contre un phénomène terroriste en pleine mutation. Comme une mauvaise bactérie, qu'il faut annihiler.

À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MALI OÙ IL PRÉSENTE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, M. MOURAD MEDELCI

L'Algérie poursuivra ses efforts contre le terrorisme et le crime transnational organisé

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a affirmé hier à Bruxelles que l'Algérie poursuivra ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé et pour renforcer la sécurité des frontières.

«Mon pays poursuivra ses efforts, déjà considérables, pour apporter sa contribution à la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé, notamment le trafic de drogue et pour renforcer la sécurité de nos frontières», a indiqué M. Medelci dans une déclaration lors de la conférence de haut niveau sur le développement du Mali où il représente le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Il a souligné que l'engagement de la Communauté internationale pour le développement durable du Mali et le soutien au plan de relance économique doivent se conjuguer aux autres efforts régionaux auxquels l'Algérie participe activement.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé que l'Algérie a toujours manifesté une solidarité «effective» et «concrète» avec le Mali.

Il a, à cet égard, indiqué que depuis le début de la crise, l'Algérie a apporté une aide financière directe, assuré la formation et le renforcement des capacités de l'Armée et des forces de sécurité du Mali, procédé à d'importantes fournitures d'équipements et de matériels au profit de l'armée malienne et livré du matériel pour la sécurisation des sites sensibles dans la capitale Bamako».

M. Medelci a évoqué aussi l'aide

humanitaire de l'Algérie au profit des populations déplacées dans le Sud du Mali et des réfugiés maliens dans les pays limitrophes.

Saluant la pertinence du «Plan pour la relance durable du Mali 2013-2014» et du processus ayant présidé à son élaboration, l'orateur a précisé que l'Algérie s'engageait à renforcer, dans le cadre des mécanismes de coopération bilatérale avec le Mali, le niveau de ses soutiens concrets qui, d'ailleurs, ont déjà été revus à la hausse depuis le début de la crise.

A propos de la conférence, M. Medelci a salué l'initiative de tenir une conférence internationale autour des problématiques du développement et de la sécurité au Mali, précisant qu'elle s'inscrivait dans la logique d'indivisibilité entre ces deux facteurs, que l'Algérie a toujours promue, et qui a été au centre des préoccupations de la conférence qui a abritée l'Algérie en septembre 2011, et qui avait regroupé les pays du

Champ et leurs partenaires. Il a ajouté que cette conférence venait accompagner, pour les soutenir, les initiatives majeures prises par le gouvernement malien dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, notamment les volets éminemment politiques à travers l'organisation des élections et la mise en place d'un dialogue inclusif, soulignant qu'il s'agit d'autant d'étapes pour le rétablissement de la démocratie et pour la consolidation de l'unité nationale.



M. REZZAG-BARA INVITÉ DE LA CHAÎNE 3 DE LA RADIO NATIONALE

Prohibition du paiement des rançons: l'Algérie souhaite la rendre «plus contraignante» à l'égard des Etats

L'Algérie souhaite rendre «plus contraignante» à l'égard des Etats la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes, a indiqué hier le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara.

«Nous voulons rendre plus contraignant à l'égard des Etats la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes», a déclaré M. Rezzag-Bara, invité de la chaîne III de la Radio nationale.

Il a relevé que «certains pays, mettant en avant la préservation des vies des otages et, poussés par les très fortes pressions de leurs opinions publiques, ne veulent pas être contraints par un dispositif restrictif».

«Je crois que si nous voulons être dans la logique du rejet du financement du terrorisme, il faut aller jusqu'au bout et rendre plus contraignante la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes», a soutenu le conseiller à la présidence de la République.

Toutefois, M. Rezzag-Bara a fait remarquer que la plupart des pays, y compris l'Algérie soutenu notamment par la Grande-Bretagne, «estiment que si on paye les rançons, c'est la voie ouverte à encore plus de prises d'otages et à la facilitation du financement du terrorisme», indiquant à ce sujet que depuis 2003, environ 150 millions d'euros de rançons auraient été versés aux groupes terroristes activant dans la région du Sahel.

«En prenant en considération l'aspect humain qui est très important, il est aussi central que les Etats prennent l'engagement de ne pas payer les rançons aux groupes terroristes», a-t-il souligné. Dans ce contexte, M. Rezzag-Bara a fait savoir que la Grande-Bretagne présentera, lors du prochain sommet du G8 prévu en Irlande du Nord, une initiative pour amener les autres pays du groupe à s'engager à ne pas verser des rançons aux groupes terroristes.

Par ailleurs, l'invité de la Radio nationale s'est félicité de l'engagement pris par le Conseil de sécurité de l'ONU lors de sa réunion de lundi dernier où il s'est déclaré «résolu» à lutter contre le versement de rançons dans les prises d'otages en prenant acte du «Mémorandum d'Algier». «C'est une victoire qui vient renforcer les étapes que nous avons franchies depuis 4 ans quand nous avons lancé cette initiative pour l'incrimination des paiements de rançons aux groupes terroristes», s'est-il réjoui. Expliquant le Mémorandum d'Algier, M. Rezzag-Bara a indiqué que l'Algérie et les Etats-Unis avaient engagé une réflexion à Alger en 2012 qui a abouti à la rédaction de ce document contenant les bonnes pratiques en matière de prévention des enlèvements contre des rançons par des terroristes et l'élimination des avantages qui en découleut.

Il a ajouté que ce Mémorandum avait été adopté lors de la réunion du Forum global contre le terrorisme (FGCT) tenue à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) à la fin de l'année dernière.

APS



ALGÉRIE-MAROC

M. Medelci s'entretient à Bruxelles avec le Premier ministre marocain

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, s'est entretenu hier à Bruxelles avec le Premier ministre marocain, Abdelilah Benkirane, en marge de la conférence de haut niveau sur le développement du Mali.

M. Medelci a également rencontré ses homologues du Mali, Tieman H. Coulibaly, de France Laurent Fabius, du Niger Mohamed Bazoum, de Mauritanie Hamadi Ould Baba Ould Hamadi et de l'Egypte Mohamed Kamel Amr. Les entretiens ont porté sur un échange de vues autour de la situation qui prévaut au Maghreb et au Sahel, particulièrement au Mali, a-t-on appris de source diplomatique.

ALGÉRIE-OTAN

Une délégation parlementaire algérienne présente à la session de printemps de l'AP-OTAN

L'Assemblée populaire nationale (APN) sera représentée par deux députés, Ferdi Miloud et Benamirouche Belkacem, aux travaux de la session de printemps de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) prévue du 17 au 20 mai 2013 au Luxembourg.

Selon un communiqué de l'APN, l'ordre du jour de la session comporte une réunion entre l'Assemblée parlementaire et l'OTAN, une autre de la commission parlementaire «Otan-Russie» et une troisième regroupant les groupes politiques et commissions permanentes de l'AP.

LES 24 ET 25 MAI À ADDIS-ABEBA

Forum d'affaires d'opérateurs économiques africains

Un forum d'affaires regroupant des opérateurs économiques africains se tiendra les 24 et 25 mai à Addis Abeba (Ethiopie) en marge de la célébration du cinquantenaire de l'Union africaine (UA), a-t-on appris hier auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). «En marge de la célébration du cinquantenaire de l'UA et du sommet des chefs d'Etat qui se tiendra à cette occasion, un important forum d'affaires sera organisé les 24 et 25 mai à Addis-Abeba et regroupera les hommes d'affaires et les chefs d'entreprises du continent», a annoncé la Caci sur son site internet.

Selon la Caci, ce rendez-vous économique représente «une plateforme pour la promotion des échanges et des investissements régionaux» et permettra aux participants «d'établir des relations d'affaires et d'explorer les opportunités de coopération et d'échange existantes dans ces pays».

HABITAT

13 sociétés mixtes pour la réalisation de 120 000 logements

Les accords de partenariat avec les entreprises espagnoles, portugaises et italiennes ont permis la création de 13 sociétés mixtes qui prendront en charge la réalisation de près de 120.000 logements, a indiqué le président du directoire de la Société de gestion des participations (SGP) Indjab, M. Abdelmalek Aïssiou.

«Après des mois de discussions et de négociations, nous avons créé cinq joint-ventures (sociétés mixtes) en partenariat avec des Italiens, quatre avec des Portugais et quatre autres avec des entreprises espagnoles», a déclaré à l'APS M. Aïssiou.

Selon lui, ces sociétés mixtes nouvellement créées sont «prêtes» à réaliser 120.000 unités dans le cadre du programme de logements publics, qui vise la réalisation de près de 800.000 unités en 2013 et 2014. Grâce à ces partenariats, la capacité de réalisation des différentes entreprises filiales d'Indjab qui ne dépassait pas 80.000 logements/an durant ces dernières années, connaîtra en 2013 un «saut quantitatif et qualitatif», a expliqué M. Aïssiou.

Les premiers projets de ces joint-ventures seront entamés incessamment pour réaliser près de 20.000 logements dans le cadre des programmes de l'AADL (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) et de l'ENPI (l'Entreprise nationale de promotion immobilière).

A cet égard, elles prendront en charge à partir du mois de mai la réalisation de 8.000 logements de types «location-vente» à Alger et 12.000 logements promotionnels publics (LPP) à Alger, Oran

et Sidi Bel-Abbès. Le premier responsable de cette SGP a expliqué le recours à la création de sociétés mixtes par la nécessité d'améliorer les moyens de réalisation nationale d'une manière «duriable». «La réalisation du volume important inscrit dans le plan de charge de la SGP Indjab a enregistré beaucoup de retard à cause de la faiblesse de nos capacités de réalisation, ce qui a imposé le recours aux étrangers», a-t-il expliqué.

Avant d'opter pour des joint-ventures, la SGP Indjab a recouru aux groupements «temporaires» à l'instar des cinq partenariats avec les entreprises iraniennes pour la réalisation de 5.000 logements en 2011. Par contre, ce nouveau type de partenariat permet le transfert de technologies et du savoir-faire à travers la formation des jeunes Algériens ainsi que l'industrialisation du logement pour une qualité meilleure. Selon le même responsable, l'installation des usines pour la préfabrication de logements

permettra la réduction des coûts et des délais. Cependant, beaucoup d'experts ont exprimé à différentes occasions leurs doutes sur l'efficacité et même l'utilité de ce procédé, estimant qu'il ne fera qu'augmenter les importations des équipements et des matériaux de construction.

M. Aïssiou a rassuré sur l'efficacité de cette nouvelle option stratégique du secteur de l'habitat, expliquant qu'il ne s'agit pas du préfabriqué lourd utilisé en Algérie dans les années 80 mais d'un système moderne loin des complexités du passé.

«L'industrialisation de logements nous aidera certainement à améliorer la qualité du logement public. Le scepticisme n'a pas de place pour nous. Nous avons relevé le défi et nous devons le réussir par tous les moyens», a-t-il affirmé. La SGP Indjab est constituée de 56 entreprises dont 13 bureaux d'études et quatre groupes de construction.

CHLEF

1500 logements sociaux seront distribués avant fin juin

Un quota de 1500 logements sociaux sera distribué avant la fin du mois de juin prochain dans la wilaya de Chlef, a annoncé le wali. Ce quota fait suite à la distribution depuis le début de l'année de 2500 logements sociaux, avait précisé M. Mahmoud Djemai, lundi, lors de la cérémonie de relogement de 176 familles de la cité des frères Abad à Chlef. 630 logements dont 310 sociaux et 320 relevant de la lutte contre l'habitat précaire (RHP), ont été attribués à travers les communes de Chlef, El-Karimia et Ouled Farès. Au total 6000 logements sociaux auront été distribués durant cette année 2013, soit plus du double de ceux distribués en 2012, indique-t-on.

AÏN DEFLA

1 173 logements seront attribués prochainement

Un total de 1 173 logements sociaux seront attribués prochainement au profit des citoyens de dix daïras de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Une notification d'attribution vient d'être adressée dans ce cadre à la wilaya par les services de l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), a indiqué la même source, ajoutant qu'une enquête exhaustive a été effectuée au préalable par les commissions d'attribution du logement. 401 logements ont été totalement achevés et sont prêts à être attribués, 104 logements seront attribués une fois que les travaux de viabilisation auront été achevés et 668 autres enregistrent un taux d'avancement des travaux dépassant les 60 %, a précisé

la même source. Une pré-affectation sera remise aux bénéficiaires même dans le cas de logements non encore achevés, a souligné la même source, assurant que cette mesure contribuera à consolider les relations de confiance entre l'administration et le citoyen.

L'attribution des logements «se fera dans la plus grande transparence», a signalé la même source, qui émet le souhait de ne plus voir se reproduire les scènes de protestation enregistrées lors des récentes opérations d'attribution. Les autorités de la wilaya d'Aïn Defla veillent à ce que les quotas de logement soient achevés dans les délais impartis, a affirmé la même source, faisant état d'un autre programme en cours de lancement dans la wilaya.

SELON LA DGI

La fiscalité ordinaire affectée au budget de l'Etat en hausse

La fiscalité ordinaire affectée au budget de l'Etat en janvier et février derniers a atteint 300 milliards de DA (4 milliards dollars), en hausse de 11% par rapport à la même période de 2012, apprenait-on hier au ministère des Finances.

Le taux de recouvrement par rapport aux objectifs de la loi de finances pour 2013 est de 97%, selon la Direction générale des impôts (DGI). Les résultats des deux premiers mois de l'année ne reflètent cependant pas la tendance des recouvrements en 2013 car les soldes de liquidation, l'IRG sur les autres activités et l'IBS de l'année 2012 notamment, sont liquides jusqu'au 30 avril de l'année, a tenu à expliquer la source de la DGI.

La fiscalité interne de la DGI, est passée de 170,8 milliards (mds) de DA durant les deux premiers mois de 2012 à 156,2 mds de DA durant la même période de 2013, soit une moins-value de 14,6 mds de DA, détaille la même source. Ce manque à gagner s'explique par la baisse du montant de l'IRG sur salaires perçus sur les rappels versés au cours de l'année 2012 au titre des rappels sur salaires, selon la DGI qui précise que les recettes fiscales qu'elle collecte devront se consolider au cours des prochains mois, particulièrement au niveau des contributions directes. La fiscalité collectée à l'importation a été par ailleurs de 140,3 mds de DA en janvier et février derniers,

en hausse de 43,6 mds de DA par rapport à la même période de 2012. Cette croissance est directement liée à l'augmentation du niveau des importations de l'Algérie, explique la DGI.

Les droits de douanes, composant cette fiscalité, sont ainsi passés de 43,5 mds de DA en janvier et février de 2012 à 70,1 mds de DA en 2013 alors que la TVA à l'importation augmentait à 68,4 mds de DA en 2013 contre 51,9 mds de DA en 2012, a encore détaillé la même source. La fiscalité pétrolière a de son côté atteint 627,65 mds de DA (8,2 mds de dollars) durant les deux premiers mois de l'année, avait informé le ministère des Finances récemment.

M. REZZAG-BARA INVITÉ DE LA CHAÎNE 3 DE LA RADIO NATIONALE

Assassinat des moines de Tibhirine : «La vérité finit toujours par triompher»

Le conseiller à la présidence de la République, Kamel Rezzag-Bara, a rappelé hier que «la vérité finit toujours par triompher» en référence aux témoignages d'anciens terroristes qui ont confirmé leur implication directe dans l'assassinat des 7 moines français de Tibhirine (Médéa) en 1996.

«La vérité finit toujours par triompher. A propos de ce drame terroriste, des choses ont été dites et des manipulations infâmes ont été faites à l'égard d'institutions algériennes, notamment ses forces de sécurité», a déclaré M. Rezzag-Bara, invité de la Chaîne III de la Radio nationale.

«Ceci ne fait que rétablir la vérité», a-t-il souligné. L'hebdomadaire français *Marianne* a publié dans son dernier numéro les témoignages exclusifs d'anciens terroristes du GIA (Groupe islamique armé) qui ont confirmé leur implication directe dans l'assassinat le 21 mai 1996, des



sept moines français de Tibhirine, deux mois après leur enlèvement au monastère de Notre-Dame-de-l'Atlas durant les années du terrorisme.

S'appuyant sur un documentaire qui sera diffusé le 23 mai sur la chaîne française France 3, l'hebdomadaire a consacré sa rubrique «Événement» à cette tragédie, sous le titre «La vérité sur l'assassinat des moines de Tibhirine», signé par Martine Gozlan qui

considère que cette vérité est «une vieille bataille, un autre maquis».

Marianne rappelle alors que les terroristes du GIA ont pourtant revendiqué le crime dans le communiqué 44 de leur bulletin «Al Ansar», mais que «néanmoins, pour dédouaner l'islamisme de sa barbarie, certains ont imputé l'assassinat à une bavure de l'armée algérienne ou à une machination des services secrets».

ALGÉRIE - CANADA

Un Canadien soupçonné d'avoir participé à la préparation de l'attaque terroriste de Tiguentourine risque 10 ans de prison

Un ressortissant canadien, purgeant actuellement une peine de prison en Mauritanie, est soupçonné d'avoir participé à la préparation de l'attaque terroriste ayant ciblé, en janvier dernier, le complexe gazier de Tiguentourine (In Amenas, Illizi) et risque 10 ans de prison, rapporte la chaîne de télévision publique canadienne CBC sur son site internet. Aaron Yoon, 24 ans, a été condamné en juillet dernier à Nouakchott à deux ans de prison après avoir été reconnu coupable de liens avec un groupe terroriste et présenté comme dangereux pour la sécurité de la Mauritanie.

Une radio canadienne a indiqué, de son côté, que Aaron

Yoon avait voyagé en Mauritanie avec les deux autres Canadiens, Xristos Katsiroubas (22 ans) et Ali Medlej (24 ans) identifiés comme membres du groupe terroriste ayant attaqué le site gazier en Algérie.

Les trois jeunes Canadiens ont été des camarades de classe dans une école de London en Ontario (Canada). Vingt-neuf (29) terroristes avaient été éliminés et 3 autres capturés, lors de l'assaut donné par les forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP) contre le groupe terroriste, composé de différentes nationalités, qui avait pris en otage des centaines de travailleurs algériens et étrangers sur le site gazier de Tiguentourine.

JUSTICE

L'affaire des 22 terroristes impliqués dans le vol de véhicules devant la justice dimanche prochain

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger examinera dimanche prochain l'affaire des 22 terroristes impliqués dans plusieurs vols qualifiés au niveau des wilayas d'Alger, Batna, Boumerdès et Tissemsilt, a-t-on indiqué hier de source judiciaire.

Les mis en cause sont poursuivis pour constitution d'association de malfaiteurs, falsification de cartes d'identité et de cartes grises au profit d'un groupe terroriste, vol de véhicules et falsification de leurs papiers,

souligne la même source. L'enquête a révélé que ce groupe de criminels, qui activait ces trois dernières années à travers plusieurs wilayas du pays, avait volé des voitures de différentes marques et falsifié leurs plaques d'immatriculation et leurs numéros de série, pour les revendre dans les marchés d'occasion ou comme pièces détachées.

Le groupe terroriste avait eu recours à un nouveau procédé pour voler facilement un plus grand nom-

bre de véhicules, à travers la location de voitures auprès des sociétés privées spécialisées dans ce domaine et la fabrication de double des clés pour les voler ensuite, en menaçant leurs conducteurs avec une arme à feu.

Le groupe qui choisissait des véhicules de luxe, notamment des véhicules 4x4 pour les voler, s'est même spécialisé dans l'imitation des sceaux de plusieurs institutions de l'Etat, à l'instar des ministères de la Justice et de l'Intérieur.

SELON LA GENDARMERIE NATIONAL

54 morts et 889 blessés dans des accidents de la route en une semaine

54 personnes ont trouvé la mort et 889 autres ont été blessées dans 534 accidents de la route survenus dans plusieurs wilayas du pays durant la période allant du 7 au 13 mai 2013, selon un bilan du commandement de la Gendarmerie nationale rendu public hier.

Par rapport à la semaine précédente, les unités de la Gendarmerie nationale ont relevé une baisse du nombre de morts (-3). Concernant le



nombre d'accidents, les wilayas de Sétif et Oran arrivent en tête avec 27 accidents chacune, suivies de la wilaya de Bouira avec 22 accidents et de la wilaya de Blida avec 20 accidents, a précisé la même source.

Les principales causes de ces accidents sont l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, la négligence des piétons et le non respect de la distance de sécurité.

APS

AÏN TÉMOUCHENT

Un deuxième baron de la drogue arrêté par la police

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigations (BRI) d'Aïn Témouchent ont arrêté un deuxième baron de la drogue, a indiqué hier, un communiqué de la sûreté de wilaya. Poursuivi pour «contrebande de stupéfiants», le mis en cause, (B. A) 36 ans, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par le tribunal de Ghazaouet. Ce trafiquant qui était activement recherché, a été intercepté lors d'une sourcière tendue par les policiers sur la route nationale reliant Tlemcen à Oran, précise la même source.

Sur la base d'informations relatives à son passage par la wilaya d'Aïn Témouchent, les éléments de la BRI ont réussi à intercepter ce deuxième baron de la drogue. Cette prouesse vient après l'arrestation, en début de cette semaine, du nommé (B. D), 47 ans, recherché depuis 2006, pour «contrebande internationale de stupéfiants» et condamné par contumace, en 2008, à la réclusion criminelle à perpétuité suite à un jugement définitif de la Cour de Saida.

Originaire de Ghazaouet, le nommé (B. A) a été présenté devant le procureur de la République d'Aïn Témouchent qui a ordonné son transfert vers le tribunal de Ghazaouet, a-t-on ajouté de même source.

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE

12 morts dans des accidents de la route en une semaine

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 353 autres ont été blessées dans 398 accidents de la route survenus dans des zones urbaines durant la période allant du 7 au 13 mai 2013, indiquait hier un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). La wilaya de Sétif arrive en tête avec 28 accidents, suivie des wilayas de M'sila (21 accidents) et de Skikda (16 accidents), a précisé le directeur de l'information et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djillali Boudalia.

L'excès de vitesse, le non-respect de la priorité et la négligence des piétons sont les principales causes de ces accidents, précise la même source.

CONSTANTINE

Le boulevard de l'Abîme fermé à cause d'un glissement de terrain

Les automobilistes empruntant le boulevard de l'Abîme dominant les gorges du Rhumel, à Constantine, sont contraints depuis la nuit dernière de rebrousser chemin à cause d'un glissement de terrain, a-t-on constaté hier sur place.

Contacté sur ce sujet, M. Mourad Barka, vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC), estime que «le phénomène qui s'est produit dimanche dernier vers minuit, en raison d'infiltrations souterraines d'eau potable dues à la vétusté du réseau, s'est aggravé au point de conduire à la fermeture de cette route, mardi soir à minuit».

Rencontrés sur les lieux, des citoyens ne cachent pas leur inquiétude au vu des importantes fissures lézardant l'asphalte et des menaces d'effondrement qui pèsent sur le mur de soutènement qui longe cette corniche à grande circulation menant vers le pont suspendu de Sidi M'cid et le Centre hospitalo-universitaire (CHU). Le risque d'un affaissement est «permanent» et le danger «peut survenir à tout moment», ont estimé les membres d'une commission technique dépêchée sur les lieux par l'APC pour constater le phénomène en prévision d'une étude à lancer «en urgence» pour trouver une solution au problème.

Les pouvoirs publics ont décidé, à la suite de ce glissement de terrain, de modifier partiellement le plan de transport et de circulation en ville, en autorisant les automobilistes à emprunter la rue du 19-juin (ex-Rue de France) dans le sens inverse comme alternative à la fermeture du boulevard de l'Abîme, a-t-on indiqué à l'APC.

LE PROFESSEUR SI AHMED EL MAHDI CHEF DE SERVICE DE CHIRURGIE ET PAROLE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INSUFFISANTS

200
transplantations
rénales par an !



Moins de 200 transplantations rénales sont effectuées annuellement en Algérie à partir de donneurs vivants, ce qui reste en deçà des besoins exprimés en ce sens, a indiqué hier à Alger, le P^r Si Ahmed El Mahdi, chef de service chirurgie et transplantation au CHU de Blida. «Il y a moins de 200 transplantations rénales qui sont effectuées annuellement en Algérie et nos besoins sont autrement plus importants avec l'incidence de cette maladie, qui se situe autour de 103 nouveaux cas par million d'habitants», a déclaré le P^r Si Ahmed El Mahdi lors d'une conférence-débat, organisée au Forum du journal DK News. Il a précisé, à ce propos, que «3.500 à 4.000 nouveaux patients viennent s'ajouter à 19.000 qui sont hémodialysés actuellement», selon les statistiques de la Fédération nationale des insuffisants rénaux.

«Mais au-delà de tout cela, le grand défi à relever réside dans la sensibilisation de la population pour la greffe à partir d'un cadavre», a insisté ce spécialiste qui a fait savoir également que «seuls 10 % des patients peuvent espérer à une greffe à partir de donneurs vivants».

Evoquant l'intérêt que portent les autorités pour la greffe rénale, le P^r Si Ahmed a rappelé le projet de réalisation d'un institut du rein et des greffes qui sera opérationnel en 2014 à Blida. «L'insuffisance rénale pose un problème de santé publique, car les chiffres relatifs aux insuffisants rénaux ne cessent d'augmenter assez vite, d'après la Société algérienne de néphrologie qui prévoit l'existence d'environ 25.000 insuffisants rénaux en 2020», a relevé l'intervenant.

Le porte-parole de la Fédération nationale des insuffisants rénaux, M. Boukhors Mohamed, a affirmé, de son côté, que la greffe d'organes demeure l'unique moyen pour sauver la vie de milliers d'Algériens ou remédier à des astreintes très éprouvantes, comme les séances répétées de dialyse..

Un cadavre peut sauver la vie à dix personnes !



● Appel à un spot à la TV à l'heure de grande écoute

● Appel à la mobilisation des enfants par des cours portant sur les dons d'organes

Ph.: M. Naïf Kaci

Les greffes d'organes, un thème qui ne peut pas et qui ne doit pas faire l'économie d'un débat. Greffe d'organes parce qu'il y a un receveur et un donneur. Le donneur peut être un vivant, peut être un cadavre. Un cadavre peut sauver la vie à dix personnes. Voilà la réalité qui devrait orienter les avis des familles quand elles auront à répondre aux sollicitations concernant le besoin vital d'un prélèvement d'organes sur une personne décédée. Un problème d'éthique, de religion pour y répondre positivement ?



Said Abjaoui

Le professeur Si Ahmed El Mahdi, chef de service de chirurgie et transplantation au CHU de Blida ainsi que M. Boukhors Mohamed, porte-parole de la Fédération nationale des insuffisants rénaux (FNIR) ont été hier les invités du forum de DK News portant sur les greffes d'organes.

Cette rencontre débat s'est tenue hier à la veille de la Journée mondiale des greffes et des dons d'organes qui sera commémorée aujourd'hui à l'hôtel Mouflon d'or. Les grands acteurs des greffes d'organes auront à parler des dons d'organes à partir des cadavres et des êtres vivants. L'objectif est de sensibiliser sur la noblesse du don et sur les maladies qui nécessitent des greffes. Nous sommes habitués à faire des greffes mais pas de double greffes. Espérons que nous passerons à une multiple transplantation..

En 2003, 5600 malades et aujourd'hui 19000 malades

Le coût d'un malade est de 10 000 dinars par jour. L'Etat paie tout et le malade ne paie pas la dialyse. Imaginons que

la femme soit la malade alors qu'elle est le pilier du foyer..

Ceci pour expliquer combien il est difficile pour un malade non greffé de vivre dans le confort et même de vivre tout court. Les dialyser à domicile ? Trop coûteux. Il faudrait en plus de l'appareil de dialyse, il faudrait un climatisateur, une chambre personnelle... Le malade sera toujours un insuffisant rénal. Ce n'est pas une vie. Dialysé ou greffé, l'Etat engage de fortes dépenses. 400 centres de dialyse en Algérie : s'il n'y a pas de greffe de rein, il y aura un centre d'hémodialyse par quartier. Tous ces malades sont des hypertensions qui s'ignorent. Qui peut donner un rein ? Dans le propre entourage. Le mort peut donner son rein. Le mort avant son décès, dit ou signe un papier qu'il devient donneur. Le corps du

mort va se décomposer et sera l'objet d'une décomposition par les vers. Mieux vaut alors que ses organes servent à sauvegarder la vie des malades.

La religion musulmane autorise les greffes d'organes, donc les prélèvements d'organes. Le prélèvement sur cadavre est autorisé par la religion. Il y a d'abord bien sûr à confirmer le décès définitif avant le prélèvement. Nos malades ne sont pas préparés à la greffe et parfois il y a pénurie de progrès.

Le professeur Si Ahmed El Mehdi enchaîne sur d'autres explications dont la nécessité de créer une culture de dons d'organes. Il y a actuellement 19000 malades insuffisants rénaux. La société de néphrologie pense que le nombre passera à 26000 malades, 3600 cas nouveaux par an. Un budget énorme

pour la prise en charge des patients. On estime que seulement 10% de malades peuvent recevoir un don car leur famille est disposée à lui donner un rein.

Il est nécessaire d'abord qu'il y ait une compatibilité entre donneur et receveur. Et les 90% qui restent ? C'est là où il faudrait recourir aux cadavres. Les familles sont difficiles à convaincre car il n'y a pas d'informations qui se rapportent au don d'organes. On a besoin de créer et d'entretenir une culture des dons d'organes.

Le professeur lance un double appel. Premièrement, il est primordial que s'organise à la TV, à l'heure de grande écoute, un spot publicitaire très réfléchi qui soit susceptible de sensibiliser les familles algériennes sur les dons d'organes.

Deuxièmement, il faudrait introduire dans l'éducation, les grandes idées qui expliquent le caractère noble des dons d'organes. Les enfants sont de bons vecteurs d'une telle culture.

Le président de la Fédération des donneurs de sang a expliquer qu'elle a développé un programme de sensibilisation à la culture du don de sang et du don d'organes.. Il exprime sa conviction qu'il faudrait mobiliser les imams, (les hommes de religion) qui peuvent beaucoup en la matière..



TRANSPLANTATION AU CHU DE BLIDA AINSI QUE M. BOUKHORS MOHAMED PORTE-RÉNAUX (FNIR) INVITÉS, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

BOUKHORS MOHAMED, PORTE-PAROLE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INSUFFISANTS RÉNAUX :

«10% de malades ont les possibilités familiales de greffes»



O. Larbi

Pour qu'il y ait don d'organes, il faut un receveur-le malade- et un donneur sain.

Prenant l'exemple de l'insuffisant rénal, le porte-parole développe un argumentaire dont les éléments sont :

Le nombre de malades rénaux augmente sans cesse : ils étaient 3500 en 2009 et 19000 en 2013.

5500 sont « hémodialysés », c'est-à-dire qu'ils doivent tous les 3 jours subir une purification de leur sang, opération habituelle faite par le rein,

L'Etat, la CNAS dépensent chaque jour 9 milliards de centimes pour leur prise en charge médicale et sociale

9000 femmes sont insuffisantes rénales. Imaginez les conséquences pour la famille, car elle est le pilier de la cellule familiale. Pensez aussi à son rôle quand elle a un enfant diabétique et insuffisant rénal...

M. Boukhors Mohamed aborde ensuite les conditions de vie de l'insuffisant rénal suivant une dialyse ou le pendant d'une hémodialyse péritonéale qui le rend autonome mais exige une propreté maximale, une discipline constante : elle consiste en l'introduction dans le péritoine de « capteurs des impuretés contenues dans le sang et que le rein ne peut évacuer dans la vessie ».

Cette méthode est contraignante puisque l'opération de nettoyage s'opère toutes les heures ! Elle est suivie par la vidange de la poche qui reçoit le liquide impur. L'intérêt de cette méthode réside aussi dans le fait qu'elle prépare à la greffe du rein... Cette

opération pénible est encore plus dangereuse lorsque le malade vit loin d'un centre de dialyse : il lui faut transporter l'équivalent de 3 mois de traitement soit 600 litres de liquide de transfusion. Où l'entreposer ? Comment le confiner à une température constante ? Le malade doit avoir un espace individuel stérile et vivre dans l'isolement.

Le pire, si c'est possible, est que le médecin l'oublie ! Le conférencier informe qu'il y a 400 centres d'hémodialyses en Algérie ! Bientôt, il en faudra dans tous les quartiers, les villages, les douars. Seule la greffe peut permettre une réinsertion sociale et économique de l'insuffisant rénal.

Donneurs et receveurs

Les donneurs de rein sont soit des êtres vivants soit des personnes décédées.

Le donneur vivant doit être sain et compatible avec le receveur.

Il y a un fichier de plusieurs centaines de demandeurs de greffes rénales. Mais les donneurs sont réfractaires pour de nombreuses raisons. « D'une part, ils croient à tort, que leur organe sera greffé à un pisonné », un ami de quelqu'un de puissant : C'est absolument faux ! Le donneur vivant décide lui-même librement et par devant notaire qu'il donne son rein gratuitement au malade X ou Y.

« Pour les donneurs cadavériques, les personnes décédées à l'hôpital, il faut savoir qu'aucun prélèvement n'est autorisé donc n'est fait sans l'accord des parents ou suivant la volonté de la personne décédée qui aurait décidé de permettre que ses organes puissent prolonger la vie d'une autre personne, lui rendre la vue, etc. » Pourquoi les parents

des victimes d'accidents de la route n'accordent pas l'autorisation de prélever des organes sur le corps cadavérique de leur parent ?

Le porte-parole de la fédération, M. Boukhors Mohamed est catégorique : « Il faut voir comment on leur parle ! On ne les laisse pas voir leur parent ; il suffirait d'un peu de compréhension de ce besoin de voir un être cher avant que le décès soit juridiquement officialisé. Au contraire, les parents sont éloignés tout le temps et ne savent pas ce qui arrive à la victime. Les services hospitaliers doivent prendre les dispositions pour assurer l'accueil et le soutien des proches parents des personnes qui peuvent, éventuellement devenir des donneurs si les parents en acceptent l'idée. »

Conditions d'une greffe en milieu hospitalier

M. Boukhors est clair : « Un prélèvement d'organe se fait lorsque la personne accidentée est déclarée morte par le médecin de garde et en présence du procureur de la République de la localité qui signe le certificat de décès. S'ensuit une heure d'attente, après quoi le décès est à nouveau constaté. Ce n'est qu'après que l'organe est extrait du corps de la personne décédée. »

La charia, les fatwas ont favorisé l'essor des greffes d'organes dans notre pays ; le blocage est dans l'accueil des parents des personnes passées de vie à trépas.

Un autre problème : le manque de produits pour réussir la greffe.

Aujourd'hui, se déroule à l'hôtel « Moufлон » pour la journée nationale du don d'organes. Des spécialistes de la greffe seront à la disposition des visiteurs et des étudiants pour leur communiquer leur passion de sauver des vies, d'améliorer celles de milliers de familles.

Ils diront aussi qu'un corps de personne décédée peut sauver une dizaine de vies : cœur, poumons, foie, pancréas, sont greffables. Chacun peut donner ses organes ou bénéficier d'un don d'organe.

M. Boukhors, un excellent pédagogue nous apprend que les spécialistes algériens sont en mesure de procéder à la greffe de plusieurs organes à un même receveur.

Cette journée nationale du don d'organes apportera plus de détails sur la mise en pratique de ces greffes lorsque l'Etat et la société civile en décideront par voie réglementaire.

19000 insuffisants rénaux et 3600 cas nouveaux par an

Rachid Rachedi

Faute d'une culture du don d'organe, la greffe à partir de donneurs décédés en mort encéphalique peine à se développer dans notre société. Afin de remédier à cette situation, des associations de donneurs d'organes commencent à voir le jour à travers le territoire national pour promouvoir, informer et sensibiliser la cause du don d'organes a indiqué hier M. Gherbi Kaddour, président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS). « La toute première association des donneurs d'organe a été créée sous l'égide de la FADS en 2010 dans la wilaya de Boumerdès » a fait savoir l'intervenant, en indiquant qu'une seconde association a vu le jour durant la même période dans la wilaya de Blida. L'objectif reste néanmoins la création d'une association qui se charge de l'établissement des listes de donneurs d'organes dans chaque wilaya du pays. Agissant dans ce cadre, la première action de ces associations a été de remettre des cartes de donneur et faire signer des décharges à leurs membres attestant de leur consentement à faire don de leurs organes après la mort. « Ces personnes peuvent même offrir leurs corps à la médecine suite à une décharge signée par un notaire » a souligné M. Gherbi. Dans les pays développés, les associations de donneurs de sang et d'organes sont considérées comme des auxiliaires de la santé et bénéficient d'importantes subventions de l'Etat. « On aimeraient qu'on fasse l'objet d'une telle attention de la part de nos responsables » a déclaré M. Gherib. L'organisation de conférences et de journées d'étude ainsi que la distribution de dépliants et autres prospectus demandent un budget que les membres de nos associations, bénévoles pour la plupart d'entre eux, non pas à leur disposition, a fait savoir l'intervenant. Au final, M. Gherbi a tenu à rappeler que l'instauration d'une culture du don d'organe à partir de donneurs en mort encéphalique passe impérativement par l'implication des différents acteurs de la société. Abondant dans ce sens, le Dr Si Ahmed El Mahdi a pour sa part déclaré que « ce n'est qu'avec les actions concertées des uns et des autres qu'on peut développer la greffe d'organe et ainsi contribuer à sauver la vie aux 19000 insuffisants rénaux qui attendent une greffe de la vie ».



Si Ahmed El Mahdi et Boukhers

MOSQUÉES: Projet de classification pour élaborer une nouvelle carte

Le ministère des Affaires religieuses et du Wakf a présenté dernièrement au secrétariat général du gouvernement un projet de classification des mosquées dans le but d'élaborer une nouvelle carte des mosquées. L'inspecteur général du ministère des Affaires religieuses et du Wakf, M. Mohamed Aïssa, a précisé lundi dans un entretien à l'APS que le projet en question visait «l'actualisation du décret exécutif de 1990 relatif à la construction, l'organisation et la gestion des mosquées» que le ministère a estimé «nécessaire d'enrichir». Le projet prévoit la mise de toutes les mosquées du pays sous l'égide de la Mosquée d'Alger et la création d'un «Conseil national d'orientation religieuse».

La Mosquée d'Alger supervisera les mosquées dites «pôles» au niveau wilaya soit 48 mosquées au total dans tout le pays.

Les imams connus pour leur compétence seront désignés à la tête de ces mosquées qui seront construites par l'Etat avec la contribution de bienfaiteurs.

Chacune de ces mosquées comprendra une salle de prière pouvant accueillir 10 000 fidèles, une école coranique, une salle de conférences, des salles de cours, une bibliothèque et sera dotée des moyens de communication (lignes téléphoniques et Internet), selon M. Mohamed Aïssa.

L'imam de la mosquée pôle, également membre du Conseil national d'orientation au niveau de la Mosquée d'Alger, aura pour tâche l'amélioration du niveau des imams qui exercent dans les autres mosquées de la wilaya.

La mosquée d'Alger située dans la commune de Mohammadia est en cours de rénovation.

Les mosquées nationales, les mosquées locales qui assurent la prière du vendredi seront chapeautées par la mosquée pôle, a ajouté la même source qui a précisé que cette hiérarchisation se termine à la base par les structures les plus simples que sont les salles de prière. Ainsi, et selon cet ordre les mosquées de quartiers constituent la base de la pyramide viennent ensuite les mosquées locales, les mosquées nationales supervisées par la mosquée pôle et au sommet la Mosquée d'Alger, a affirmé M. Mohamed Aïssa. Le profil de l'imam et le nombre de cadres au niveau de ces mosquées seront réglementés par un décret exécutif et un arrêté commun entre le ministère des Affaires religieuses et du Wakf et la direction générale de la Fonction publique.

Il s'agit, selon le même responsable, de désigner à la tête de la mosquée pôle un imam principal, une mordcha principale, un imam mufti, deux imams précheurs, des enseignants de coran, des muezzins, des «kaïm» (annonceurs de la prière), un documentaliste pour la gestion de la bibliothèque et un directeur de l'école coranique afin que cette structure soit un complexe d'orientation, de formation et de promotion du niveau des imams. Ce projet appelé au ministère «Projet de réforme de la chose religieuse» intervient suite à la constatation de la multiplicité des prêches dispensés dans les mosquées sans référents communs, selon la même source. Il a été donc convenu, a-t-il ajouté, de réfléchir à l'élaboration d'un projet de réglementation du fonctionnement de la mosquée en créant des instances consultatives loin de l'administration et un espace de concertation et d'orientation impliquant des imams, des enseignants universitaires, des docteurs de la foi et des cheikhhs de zaouïas. Ce travail facilitera, selon M. Aïssa, la désignation des imams diplômés des instituts de formation et améliorera la gestion de la carte des mosquées et le prêche et permettra de réaliser les objectifs tracés au niveau des conseils scientifiques.

APS

L'Algérie et la France ont des «impératifs» de sécurité nationale

L'Algérie et la France ont des «impératifs» de sécurité nationale, suite aux tensions survenues en Méditerranée et au Sahel, a déclaré mardi à Alger le directeur de la Fondation Recherches stratégiques (FRS), Camille Grand.



Camille Grand, directeur de la Fondation Recherches stratégiques (FRS).

«La sécurité est indivisible. L'Algérie et la France ont des impératifs de sécurité nationale», a indiqué Camille Grand lors d'une conférence intitulée «Les stratégies des acteurs européens et des Etats-Unis en Méditerranée et au Sahel», organisée par l'Institut national des études stratégiques globales (Inesg).

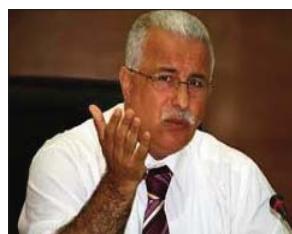
«Cette tension peut amener toutefois à différentes approches: une approche d'intérêts nationaux stricts qui est différente de l'approche universaliste», a précisé l'intervenant. Citant l'intervention militaire au Mali, le conférencier a indiqué que

«la France attendait plus de l'Algérie», tout en trouvant «qu'il y a eu une évolution de la jurisprudence plutôt favorable» dans les positions algériennes par rapport à cette crise. En Méditerranée et au Sahel, a-t-il rappelé, la France «cherche une coopération politico-militaire avec des pays pivots comme l'Algérie».

M. Camille Grand a affirmé avoir rencontré en Algérie «des personnalités importantes» et que son intervention, lors de cette conférence, «n'est pas le reflet d'une position officielle» de la France.

ALGÉRIE - JORDANIE

Benmeradi et Mohamed Salama passent en revue les moyens de renforcer la coopération dans le domaine du tourisme



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Benmeradi, a passé en revue avec l'ambassadeur de Jordanie

à Alger, M. Mohamed Salama Haouimel Anaimat, les voies et moyens de renforcer et de développer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat.

M. Benmeradi a présenté, à cette occasion, l'approche du gouvernement algérien pour promouvoir le tourisme et développer l'artisanat, ainsi que les opportunités de coopération entre les deux pays dans ce domaine, indique mardi un communiqué du ministère.

L'ambassadeur jordanien a, pour sa part, souligné «la poursuite des efforts pour la promotion des relations de coopération au mieux des intérêts com-

muns» des deux pays.

Le responsable jordanien a également remis à M. Benmeradi une invitation du ministre jordanien du Tourisme et des Antiquités et du ministre de l'Environnement à prendre part aux travaux de la première Conférence des ministres arabes du Tourisme et de leurs homologues d'Amérique Latine, prévue à Petra (Jordanie) les 12 et 13 juin prochain.

Les deux parties ont en outre convenu de «conjuguer leurs efforts pour activer les mécanismes et les cadres de coopération en vue de développer les secteurs du tourisme et de l'artisanat dans les deux pays frères».

ALGÉRIE - ONU

M. Ziari s'entretient avec la coordinatrice résidente du système des Nations unies en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, s'est entretenu, mardi à Alger, avec la coordinatrice résidente du système des Nations Unies en Algérie, Mme Cristina Amaral, indique un communiqué du ministère. Les deux parties, qui ont abordé les différents domaines de coopération en matière de santé entre l'Algérie et les agences spécialisées des Nations unies, ont mis en exergue la coopération de «haute qualité» existante entre l'Algérie et les agences spécialisées de l'ONU, notamment concernant les questions de santé et de population.

M. Ziari a insisté, à ce propos, sur le fait que «l'accès universel aux soins est un principe de base de toutes les politiques de santé depuis l'indépendance».

Par ailleurs, et en réponse au «souci» exprimé par Mme Amaral de voir entrer «rapidement» en service le Centre africain de recherche et de coopération en matière



de sida, dont le projet est implanté à Alger, M. Ziari a indiqué que la mise en place de ce centre est en «bonne voie». Il a annoncé, dans ce cadre, qu'un séminaire africain consacré aux modalités pratiques de sa mise en place est prévu en octobre prochain.

Sur un autre registre, Mme Amaral a exprimé son «souhait» de voir «plus de cohérence entre les différents programmes de coopération engageant les agences de l'ONU en Algérie», notamment la coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, dont le représentant de l'Algérie n'a pas encore pris ses fonctions.

En plus des autres points abordés en matière de santé maternelle et infantile et dans le domaine de l'appropriation par la législation algérienne du règlement sanitaire international (RSI), la coordinatrice résidente du système de l'ONU a souhaité voir les autres pays de la région «bénéficier davantage de l'expérience de l'Algérie concernant le financement du système de santé».

ALGÉRIE - FRANCE

Le ciment, thème d'un entretien entre le ministre de l'Habitat et le responsable du groupe français Lafarge

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Abdelmadjid Tebboune, a examiné avec le P-DG du groupe français Lafarge, M. Bruno Lafont, mardi à Alger, les progrès en matière de recherches dans le domaine de l'industrie du ciment, comme moyen de modernisation du secteur de l'habitat en Algérie, a indiqué le ministère dans un communiqué.



M. Lafont a déclaré que ses projets en Algérie «augurent d'un avenir prometteur pour le secteur du bâtiment et permettront d'engager une réflexion sur le développement de la qualité du bâti et son efficacité énergétique, à travers la création d'un deuxième laboratoire à l'échelle mondiale qui veille au développement des recherches en matière d'industrie du ciment, notamment le béton armé selon des normes de haute qualité».

Il a souligné, en outre, que la mission de son groupe consiste en «la création d'une plateforme de recherche permanente, en étroite collaboration avec des chercheurs du

groupe français Lafarge à Lyon (France), en vue d'adapter la production des matériaux de construction en Algérie avec ses besoins, notamment en ce qui concerne le développement du béton armé selon des normes adaptées à la nature du climat en Algérie». Il a ajouté que son groupe aspire à rattraper le retard accusé en matière de production, selon la même source. Pour sa part, M. Tebboune a encouragé toutes les recherches scientifiques visant à développer le bâtiment, en vue de moderniser le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, ainsi que toutes les formes de coopération entre les deux parties.

TÉBESSA-PROGRAMME D'URGENCE 94 transformateurs électriques réceptionnés

Les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) ont réceptionné 94 transformateurs électriques sur les 100 retenus pour la wilaya de Tébessa au titre de la tranche 2013 du programme triennal d'urgence (2013-2015), a-t-on appris mardi auprès de cette structure. Ces équipements font partie des 250 postes transformateurs de moyenne et de basse tension affectés à cette wilaya dans le cadre de ce programme, pour un montant total de plus de 1,2 milliard de dinars, destinés à «renforcer et à équilibrer la fourniture d'énergie électrique», a indiqué le responsable local de la SDE, M. Abdellouahab Hamez. «Deux puissants transformateurs

d'électricité de haute et de moyenne tension seront également réalisés avant la fin de l'année en cours» dans les localités de Bir El Ater et de Chréa pour renforcer la fourniture d'électricité dans la partie sud de la wilaya, a révélé le même responsable, rappelant que la wilaya est actuellement alimentée par quatre transformateurs de haute et de moyenne tension, situés à Bir Dhab, Bir El Ater, El Aouinet et de Tébessa. Les investissements déjà consentis entre 2006 et 2012 dans cette wilaya, dans le cadre de précédents programmes de renforcement de l'approvisionnement en énergie électrique, avoisinent les 560 millions de dinars, a-t-on souligné de même source.

ECONOMIE

Le gouvernement déterminé à soutenir les entreprises pour promouvoir la production nationale

Le gouvernement est déterminé à soutenir les entreprises publiques et privées pour promouvoir la production nationale et relancer le secteur industriel, a affirmé mardi à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Cherif Rahmani.

«Le gouvernement est décidé de monter au front pour soutenir les entreprises algériennes publiques privées dans le but de relancer la production nationale», a déclaré M. Rahmani, lors d'un Forum organisé par le cabinet privé Energy sur la production nationale. Selon le ministre, plusieurs actions sont déjà engagées par le gouvernement dans le sens de l'amélioration de la qualité de la production nationale. Il s'agit, entre autres, d'accords de coopération signés par des entreprises nationales et étrangères dans différents secteurs comme l'industrie mécanique, le textile, la chimie et l'agroalimentaire. Estimant que la relance du secteur industriel constitue «une cause nationale» à laquelle tous les acteurs doivent adhérer, M. Rahmani a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité et la compétitivité du produit algérien. A cet effet, il a défendu la politique économique de l'Algérie, notamment la règle 51/49% régissant l'investissement étranger contestée par certains investisseurs qui la perçoivent comme «une sorte de protectionnisme». «Le protectionnisme n'est pas uniquement pratiqué en Algérie, mais les plus

grandes économies libérales l'adoptent comme un moyen de patriotisme économique», a-t-il souligné. De son côté, le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques, Bachir Messaita, a appelé les producteurs nationaux à «adapter leurs produits au modèle de consommation nationale et aussi les exigences de compétitivité internationale». Evitant l'action de son département à l'effet de soutenir le secteur industriel national, M. Messaita a indiqué que cette action s'articulait autour de l'amélioration de la gouvernance économique et de l'organisation du management de l'entreprise. Intervenant à son tour lors de la rencontre, le secrétaire général de la centrale syndicale Ugt, Abdelmadjid Sidi Said, a lui aussi, prôné le patriotisme économique pour soutenir la production nationale «quitte à alourdir la charge fiscale sur certains produits importés et qui peuvent être fabriqués en Algérie». Le retour au crédit à la consommation a été aussi proposé par le SG de la centrale syndicale comme un moyen pour «stimuler la demande interne». Le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Rédha Rahmani, a quant à lui, imputé au secteur informel une grande part de responsabilité de la hausse des importations face au recul de la production nationale. Il a estimé que l'informel a réussi à s'imposer par le biais des réseaux d'importation et de distribution interne, laissant une étroite marge au secteur national formel.

La technologie et l'innovation conditionnées par la protection de la propriété intellectuelle

Le développement de la technologie et de l'innovation, soutenus par la protection de la propriété intellectuelle, passe par un cadre juridique stable et une réglementation qui encouragent l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché, estiment mardi à Alger des experts.

La protection de la propriété intellectuelle est une des conditions pour encourager l'innovation, et rattraper le retard dans ce domaine en Algérie, a souligné Amor Zahi, professeur à la Faculté de droit de Ben Aknoun (Alger), lors d'un colloque sur le management et l'innovation, organisé par la confédération des cadres des finances et de la comptabilité.

«Ce retard pousse à opter pour le régime de licence», a-t-il ajouté, précisant que ces déficiences sont constatées malgré l'importance des budgets consacrés à la recherche scientifique (en Algérie). Mais, «il arrive que certains chercheurs qui découvrent, par exemple, des vaccins se demandent à qui revient le droit de déposer le brevet», regrette-t-il, se posant la question de savoir si cela revient au chercheur ou à la structure qui l'emploie.

Cet exemple illustre, selon lui, le constat selon lequel «la réglementation peut constituer un frein à l'innovation».

La même opinion est partagée par d'autres intervenants, à l'instar de l'ambassadeur du Japon à Alger, M. Tsukasa Kawada, qui a souligné que l'innovation ne va pas toujours de pair avec la réglementation car l'innovation fait, au contraire, appel à la notion d'«esprit libre».

Mais, ces réserves n'empêchent pas le diplomate de plaider en faveur de la mise en place d'un cadre juridique adéquat pour protéger les brevets d'invention d'où la nécessité, selon lui, «de légitimer sur la protection de la propriété intellectuelle».

Le responsable de la coopération auprès de la délégation de l'Union européenne à Alger, Paolo Martins, a souligné, de son côté, que cette protection de l'acte d'innovation a indéniablement des effets sur le consommateur.

Des représentants d'autres pays occidentaux ont expliqué aux participants leurs expériences dans le domaine de l'innovation. Elizabeth Moore Aubin et Markus Haas, respectivement conseillers aux ambassades des Etats-Unis d'Amérique et d'Autriche, ont insisté sur la pertinence du cadre juridique pour parvenir à un climat des investissements séain. Les exposés sur les expériences étrangères en matière de management et d'innovation ont suscité un débat de la part des jeunes algériens porteurs de projets, qui ont centré leur intérêt sur les moyens de passer du stade d'idée à un projet d'investissement dans des domaines aussi sensibles que les molécules utilisées dans la production de médicaments ou de développement de logiciels informatiques. La relation entre l'université et l'entreprise a aussi été abordée par les participants, dont certains ont évoqué les projets de recherches de porteurs de projets et soutenus par les universités algériennes. Mais, sur le plan financier, il est souvent difficile de passer du stade de projet au financement, et ensuite à la phase industrialisation, ce qui a conduit des intervenants à aborder le dossier des incubateurs des jeunes sociétés (start-up) et des actions de coaching menées par des entrepreneurs ayant déjà une longue expérience dans le management. Yacine Rahmoun, représentant d'une société d'informatique américaine en Algérie, a exhorté les instances d'appui aux entreprises comme l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de consacrer un quart de ses financements aux nouvelles technologies.

Le dilemme des jeunes porteurs de projets est résumé par Ali Harbi, responsable du cabinet AHC Consulting: «des aides publiques existent pour se doter des nouvelles technologies, mais le manager ne sort pas de son rôle de gestion quotidienne pour passer à la numérisation et à l'analyse des données».

APS

TISSEMSILT

Des routes et des habitations inondées**Ould Sidi Amar**

Les récentes précipitations qui se sont abattues sur la ville de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya ainsi que sur les communes et les douars qui compte la wilaya de Tissemsilt, depuis mardi dernier, ont montré les limites du système d'évacuation des eaux pluviales à travers la wilaya de Tissemsilt plus particulièrement dans certains quartiers périphériques de la cité de Sidi M'hamed Bentamra. Les derniers changements climatiques ont suffi à noyer certains quartiers de la ville, dont les avalois se sont retrouvés vite saturés voire obsolètes, faute d'entretien. Ces avalois ont permis d'ailleurs de démasquer les anciennes malfaçons léguées par certains entrepreneurs dont le manque de professionnalisme le dispute à l'indigence des moyens. Les pluies diluvienne se sont abattues dans la nuit de mardi à mercredi à Tissemsilt et tous les sites se sont retrouvés inon-



dés. L'eau qui s'est infiltrée partout, n'a pu être évacuée faute d'évacuation. Le cas le plus frappant fut constaté à Haï Ben Sahla, Quartier Rak, Ain El Bordj, Cité 20-Août, Derb, cité 300-Logements (Plateau) et 135-Logements, ainsi que le boulevard du 5-Juillet et la route de l'hôpital, selon le chargé de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya

de Tissemsilt. Ces pluies ont provoqué des infiltrations d'eau dans 47 habitations au chef-lieu de wilaya. Ces intempéries ont également perturbé la circulation sur plusieurs routes du chef-lieu de wilaya suite à l'obstruction de canaux d'évacuation d'eau. Les récentes précipitations qui se sont abattues à Tissemsilt provoquant une indescriptible pagaille dans certains quartiers, ont été constatés et surtout un ralentissement de la circulation automobile à cause des marées d'eau qui noient la chaussée. Les moyens de la Protection civile ont été mobilisés pour pomper les eaux pluviales et permettre une reprise de la circulation piétonne et automobile, selon la même source, qui a assuré qu'aucune victime ou perte en vie humaine n'est à déplorer suite à ces intempéries. Selon le chargé de la communication de la protection civile de Tissemsilt, 50 millimètres de pluie ont été enregistrés dans la wilaya de Tissemsilt.

PROTECTION CIVILE : 16 800 INTERVENTIONS EN UNE SEMAINE 1 072 accidents ont fait 32 décès et 1 160 blessés

32 personnes ont trouvé la mort et 1 160 autres ont été blessées lors de 1 072 accidents de la circulation enregistrés à travers le territoire national durant la période du 05 au 11 mai dernier, à indiquer hier un bilan de la direction générale de la protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 0,4 personnes décédées et 26 autres blessés lors de 11 accidents de la circulation enregistrés.

Concernant le secours à personne, 9 223 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 570 blessées par les secours médicalisés. En outre, les agents de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de 642 incendies urbains, industriels et divers.

Avec un total de 16800 interventions, les éléments de la



protection civile ont effectué durant la même période 4710 interventions pour la couverture de 4338 opérations diverses afin de porter assistance aux personnes en danger et autres.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

ACCUSÉ D'AVOIR OBLIGÉ SA FEMME À AVORTER ILLICITEMENT Le mari et la sage-femme sous mandat de dépôt

Mouad B.

Il l'aurait contrainte sous les coups et en la menaçant de divorcer à se rendre chez une sage-femme qui pratiquait illégalement l'avortement.

Le jeune homme répondant aux initiales de A.F., âgé de 29 ans, refusant la grossesse de sa femme Kh. F., âgée de 21 ans, a organisé derrière le dos de sa femme son avortement. Il l'a conduite chez une sage-femme à la retraite, G.R., 49 ans, qui pratiquait chez elle dans la cité 18-Février contre une somme de 42 000 DA.

Mais une fois à la maison, la jeune femme n'a pas arrêté de saigner. Conduite en urgence à la maternité de la ville où les médecins ont diagnostiqué une hémorragie.

Une fois la police a été saisie de l'affaire, le mari et la sage-femme furent arrêtés.

La perquisition chez cette dernière, a permis aux enquêteurs de saisir du matériel et des médicaments utilisés pour ce genre de pratiques.

Présentés, mardi dernier, devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arréridj, le mari et la

sage-femme ont été placés sous mandat de dépôt pour avortement, incitation à l'avortement, complicité, coups

et blessures avec menaces. La jeune femme a bénéficié d'une citation directe.

POUR DÉTOURNEMENT DE MINEURE ET INCITATION À LA DÉBAUCHE Un jeune homme originaire de Béjaïa est placé sous mandat de dépôt

C'est à la suite d'une plainte concernant le détournement de sa fille mineure par un inconnu, déposée par la père de la victime en date du 11 mai dernier, que les éléments de la brigade des mineurs relevant du service de la police judiciaire de la Sécurité de wilaya de Bordj Bou Arréridj entamèrent leurs investigations à l'effet d'identifier l'auteur de cet enlèvement et localiser par conséquent l'endroit susceptible d'abriter la victime et son kidnappeur. La victime aurait disparu ce jour-là en allant au lycée, selon les déclarations de son père et depuis n'a pas donné signe de vie. Les éléments de la brigade des mineurs chargés de l'enquête n'ont pas tardé à mettre la main sur l'auteur ainsi que la localisation de l'endroit où, était la jeune fille.

En effet, le mis en cause répondant aux initiales de Kh.M., âgé de 20 ans, a été arrêté dans une maison abandonnée située dans la commune de Mahfouda, daïra de Bouhamza, dans la wilaya de Béjaïa. La jeune fille a été retrouvée à Alger. Après l'audition du suspect, il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bordj Bou Arréridj le 14 mai courant, lequel a été placé sous mandat de dépôt pour le chef d'inculpation de détournement de mineure, incitation à la débauche, et ce en attendant sa comparution prochaine devant la tribunal compétent pour répondre de ses actes.

M'SILA Détournement d'une mineure

Le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila a placé, lundi dernier, sous mandat de dépôt, deux jeunes hommes M.S., 29 ans et S.A., 19 ans, pour détournement de mineure de moins de 16 ans et incitation à la débauche. En début de semaine, en fin de journée, un homme s'est présenté au commissariat pour déclarer la disparition de sa fille une jeune fille, M.W., âgée de 15 ans, originaire de M'Sila. Les policiers ont réussi à identifier les présumés auteurs du forfait en localisant la maison où ils étaient avec la victime. Munis d'un mandat les enquêteurs sont entrés dans la maison et libéré la jeune fille.

M. B.

2 voleurs de bétail arrêtés à Sidi Aïssa

Les éléments de la sûreté de daïra de de Sidi Aïssa, 93 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'Sila, ont arrêté, au marché à bestiaux, deux individus, G.Kh., 33 ans et G.A., 39 ans, résidant à Tiaret, identifiés comme étant les auteurs de vols de bétail d'une victime G.K., 38 ans résidant aussi dans la wilaya de Tiaret. C'est la victime qui a avisé la patrouille de police après avoir reconnu ses bêtes. Les accusés ont reconnu qu'ils se sont emparés de plusieurs bêtes et qu'ils ont vendus dans les marchés de la région. Ils ont été présentés, lundi, devant le magistrat instructeur près le tribunal de Sidi Aïssa qui les a placés sous mandat de dépôt sous le chef d'inculpation de vol qualifié.

M. B.

BORDJ BADJI MOKHTAR Vol à main armée dans une poste

Le bureau de poste de Bordj Badji Mokhtar (extrême-sud du pays) a fait l'objet d'un vol à main armée, perpétré par deux individus qui se seraient emparés d'une somme estimée à 15 millions de dinars, a indiqué mardi le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. «Le 13 mai 2013, à 20h50, le receveur du bureau de poste de Bordj Badji Mokhtar qui se trouvait à l'intérieur de son bureau en compagnie d'un employé, pour accomplir des tâches en instance, ont été surpris par deux individus encagoulés, armés d'un pistolet automatique et d'un sabre», a relevé la même source. «Ces malfaiteurs auraient contraint le receveur à ouvrir le coffre et se seraient emparés de la somme d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000,00) de centimes et pris la fuite». «Selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agit d'une affaire de droit commun et la thèse de l'acte terroriste est écartée», a-t-on précisé. Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Bordj Badji Mokhtar, a ajouté la même source.

POUR DÉTOURNEMENT DE TERRES AGRICOLES

18 mois avec sursis à 4 ans de prison

Le tribunal criminel d'Alger a prononcé mercredi des peines allant de dix-huit mois de prison avec sursis à quatre ans de prison ferme à l'encontre de 23 individus dont trois anciens présidents de l'APC des Eucalyptus poursuivis pour détournement depuis 2006 de terres agricoles appartenant à l'Etat.

Les prévenus sont accusés d'atteinte à la réserve foncière, plus particulièrement aux terres agricoles et de faux et usage de faux dans des documents administratifs dans le cadre de l'élaboration de contrats de cession de ces terres.

UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

«Parler sans crainte, c'est assurer la liberté d'expression»

Salim Ben

Dans le cadre de ses préoccupations scientifiques et ses activités régulières, l'organisation étudiante Arem a organisé ce mardi, au niveau de l'université de Khemis Miliana une journée d'étude sur la liberté de la presse en Algérie, avec l'appui du département de l'information et de la communication, en présence des étudiants, des journalistes locaux, des professeurs et des invités d'honneur.

La réflexion au sein de l'Aren a été entamée à partir de la question de savoir si la liberté de la presse en Algérie est mesurable pour interroger scientifiquement les grands dossiers et de comprendre le fonctionnement et avoir une évaluation sur cette liberté de l'expression. Au cours de cette journée, qui a été honorée par la présence de M. Abdellali Razagui, professeur à l'institut du journalisme d'Alger, Mme Zerouati Fatma Zohra, journaliste à l'Env, le docteur Titaouni El Hadj, chef du département des droits à l'université de Khemis Miliana et aussi Mme Fergani



Soumaya, députée au Parlement, M. Ferrah Menad journaliste à DK News et Mme Chaoui Leila, professeur à l'Université de Khemis Miliana. Les intervenants se sont généralement focalisés sur le rôle important des journalistes qui transmettent l'information, le degré de la crédibilité et le professionnalisme de certains journalistes, les fondements méthodologiques et scientifiques de cette pratique et le degré du nationalisme de certains journalistes envers ce pays.

Le professeur Abdellali Razagui, journaliste et chroniqueur a parlé franchement sur «Un manque d'une vraie liberté et du professionnalisme pour certains journaux mais il existe une évolution par rapport à certains pays arabes». Pour Mme Zerouati Fatma Zohra, «Le journaliste doit d'abord aimer son job et avoir le sens de la communication et une certitude sans être une partie prenante, d'ailleurs son expérience avec l'émission de l'environnement et une preuve. Qui veut, peut». Pour El Hadj Titaouni : «Qui pour la liberté de l'expression avec des lignes bien tracées et une objectivité et neutralité». «Beaucoup reste à faire afin d'assurer un vrai

dialogue et convaincre les citoyens que l'Algérie est leur seul pays où ils peuvent être libres», ajoute-t-il. Maintenant, revenons à cette liberté d'expression, il est vrai que l'information, dit-on, donne du pouvoir. Certes ! Cela pouvait être vrai, il y a encore un déni-

sélique et convaincre les citoyens que l'Algérie est leur seul pays où ils peuvent être libres», ajoute-t-il. Maintenant, revenons à cette liberté d'expression, il est vrai que l'information, dit-on, donne du pouvoir. Certes ! Cela pouvait être vrai, il y a encore un déni-

Dialogue et convaincre les citoyens que l'Algérie est leur seul pays où ils peuvent être libres», ajoute-t-il. Maintenant, revenons à cette liberté d'expression, il est vrai que l'information, dit-on, donne du pouvoir. Certes ! Cela pouvait être vrai, il y a encore un déni-

MASCARA
Une bonne pluviométrie depuis septembre dernier

La pluviométrie enregistrée dans la wilaya de Mascara depuis septembre dernier a atteint 685 millimètres dépassant de loin la moyenne annuelle estimée à 433 mm, a-t-on appris mardi auprès de la direction des ressources en eau. Les chutes de pluie ont été bien réparties depuis l'automne, augurant d'une bonne année agricole avec un impact positif sur l'environnement et l'alimentation en eau potable.

Ainsi, la wilaya semble à l'abri de pompage irrational des eaux des nappes phréatiques, nonobstant l'irrigation en temps opportun des terres agricoles, a-t-on souligné. Les pluies ont également permis d'augmenter les réserves des barrages de la wilaya à 75 %, soit une quantité globale de 150,5 millions de mètres cubes ou deux fois et demi le volume des eaux stockées dans la même période de l'année dernière.

Le barrage d'Ouizert emmagasine 72 millions m³, celui de Chorfa (Sig) 43,5 millions m³, de Bouhanifia (34 millions m³) et Fergoug (1 million m³), selon la même source.

PROGRAMME BLANCHE ALGERIE

100 nouveaux chantiers en juin à Khenchela

Cent chantiers seront ouverts «dès le mois de juin prochain» à travers la wilaya de Khenchela, au titre du programme Blanche Algérie, avec, à la clé, plusieurs centaines d'emplois, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de l'action sociale (DAS). Ces chantiers emploieront, au total, quelque 700 jeunes qui assureront des travaux d'entretien de l'environnement urbain, de réfection des réseaux d'assainissement et d'enlèvement des déchets solides, a précisé la même source, signalant que ce programme « renforce substantiellement l'action des services techniques des communes ».

Selon les services de la DAS, des conventions assorties de fiches techniques des travaux à exécuter seront signées entre la DAS, en tant que représentant du ministère de la Solidarité nationale et les communes concernées.

Le nombre de chantiers relevant du programme Blanche Algérie est en croissance constante, passant de 14 en 2008, à 34 en 2012, avec une concentration particulière au chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté à la DAS, précisant que chaque chantier, d'une durée d'une année, mobilise trois millions de dinars.

Le programme des travaux d'utilité publique à haute densité de main d'œuvre (TUP Himo) avait permis, en 2012, la création de 563 emplois à travers 31 chantiers dans les secteurs des forêts, de l'hydraulique et des travaux publics, a-t-on encore indiqué.

DJELFA

Visite guidée au profit de la presse au Régiment polyvalent du Génie de combat de Hassi Bahbah

Une visite guidée au Régiment polyvalent du Génie de combat de Hassi Bahbah (Djelfa) a été organisée mardi au profit de la presse nationale, pour l'imprégnier des missions de ce corps militaire spécialisé. Le Régiment polyvalent du Génie de combat a été créé dans le but de permettre à l'Armée nationale populaire (ANP) de contribuer aux actions humanitaires, notamment en matière de prise en charge de situations générées par des catastrophes naturelles ou industrielles. Un exposé détaillé sur ce corps a été présenté à la délégation des journalistes par un comité d'accueil composé d'officiers, dont le commandant du régiment, le colonel Chabane Sbeit. Le Régiment polyvalent du Génie de combat de Hassi Bahbah, qui relève du Génie de combat des Forces terrestres, a été mis

en place au mois d'août 2009. Initiera par le Haut commandement de l'ANP, cette structure, dédiée aux actions humanitaires, constitue «une force investie de plusieurs missions et intervenant sur tout le territoire national, pour protéger et porter assistance aux citoyens en cas d'éventuelles périodes pouvant découlant de catastrophes naturelles ou industrielles», est expliqué. Explorer les zones affectées (par les catastrophes), évaluer les dégâts, prendre en charge et organiser les secours, enlever les décombres, aménager des accès vers les lieux des sinistres, produire des soins sur place, évacuer les malades, établir un plan de lutte contre les épidémies et assurer les approvisionnements sont autant d'actions dévolues à cette structure militaire humanitaire, a-t-on également relevé.

«Le Régiment est également mis à contribution, dans des situations exceptionnelles pour sécuriser les citoyens contre de grands dangers encourus. En plus de ces actions civiles, ce corps est appelé à intervenir, en cas de guerre, sur le champ des combats pour soutenir les troupes de l'ANP», a fait savoir le colonel Bouzakaria Fhodil, responsable de la cellule de communication du Commandement des Forces terrestres. Cette visite guidée a été ponctuée par l'organisation, à l'intention de la presse, d'une conférence intitulée «les grands risques en Algérie», en plus d'un exercice de simulation d'une intervention lors d'une catastrophe naturelle. Les missions et les méthodes de travail du Régiment ont aussi fait l'objet d'une projection vidéo.

BORDJ BOU ARRÉIDI

D'importantes opérations pour protéger le barrage d'Aïn Zada

Un total de 74 opérations destinées à protéger les eaux du barrage d'Aïn Zada (Bordj Bou Arréidj) contre la pollution a été retenu, a indiqué mardi le directeur de wilaya des ressources en eau, M. Abdellali Ghedir. Il a déjà été procédé au lancement, dans le cadre de cette action, d'une station de traitement des eaux usées pour les deux communes d'Aïn Taghrout et Bir Kasdal, ainsi que de 22 collecteurs d'eaux usées avec bassins de décantation, a ajouté le responsable. Le suivi de ces actions est assuré par les services de la direction des ressources en eau avec le concours de l'organisme national de contrôle technique et des bureaux d'étude spé-

cialisés, est-il noté. M. Ghedir a, par ailleurs, estimé à 40% le taux d'avancement des travaux des projets d'alimentation en eau potable de 17 centres ruraux de la wilaya, programmés pour être réceptionnés avant le début de l'été.

Au cours d'une récente visite dans la wilaya, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, avait fait part de la décision de réserver les eaux du barrage d'Aïn Zada aux besoins exclusifs de la wilaya de Bordj Bou Arréidj qui partageait jusque-là cette précieuse ressource avec la wilaya voisine de Sétif.

Les bienfaits des produits laitiers

Vous ne savez jamais quelle spécialité choisir devant le rayon des produits laitiers du supermarché ? On vous aide à faire le tri en fonction de vos goûts et besoins nutritionnels. On en profite aussi pour faire le point sur le lait, un aliment souvent décrié mais pourtant indispensable à notre alimentation.



LAIT

• L'aliment de base

Aliment biologique par excellence, le lait fut de tout temps un symbole de fertilité, de richesse et d'abondance. Les premières traces d'élevage laitier remontent à 10 000 ans, au Moyen-Orient et le lait n'a jamais cessé d'être consommé jusqu'à aujourd'hui. Issu de la vache, de la chèvre, de la brebis ou encore de l'ânesse, le lait est la principale source de calcium pour l'homme.

• Qualités nutritionnelles

Le lait et les produits laitiers (formules pour nourrisson, fromages et yaourts) restent la principale source de calcium dans l'alimentation humaine (2/3 des apports) car sans eux il est impossible d'assurer les apports recommandés selon l'âge d'après l'Académie nationale de médecine. Ce nutriment est indispensable pour la bonne santé des dents et des os. Les produits laitiers assurent de plus un apport protéique très important de bonne valeur biologique, ainsi que des peptides bio-actifs ; ils sont sources de phosphore, de potassium, d'oligo-éléments (zinc, iodé, sélénium...) et de vitamines (A, B2, B1, B6...). Le lait de vache est particulièrement riche en vitamines B2 et B12 : un quart de litre de lait couvre 40% des besoins en vitamine B2 de l'enfant et un litre de lait, 100% des besoins en vitamine B12. La vitamine B2 aide à la production ou à l'utilisation des protéines et des sucres, sources d'énergie tandis que la B12 intervient dans la formation des globules rouges. Par ailleurs, le lait contient aussi une concentration intéressante de vitamines A. Son rôle est essentiel dans les mécanismes de la vision, la croissance ou encore la résistance aux infections. Si les laits de brebis et de chèvre sont parfaits pour la réalisation de certains fromages de leur goût prononcé, ils sont également une excellente source de vitamines A et D. Le lait de brebis est, lui, plus riche en lipides que le lait de vache, mais aussi en protéines, calcium, phosphore, vitamines A et D.

• Goût, texture

Le lait est très utilisé en cuisine car, du fait de ses multiples composants (protéines, lactose, matière grasse, eau), il sait émulsionner, gélifier, sucer, fixer les arômes et favoriser la coloration. Le lait entier et plus gras mais aussi plus onctueux que le lait demi-écrémé.

• A déguster

Froid ou chaud, le lait peut se boire à tout moment de la journée. Pour les plus gourmands, il peut être aromatisé avec du chocolat en poudre, de la cannelle, du miel ou simplement du sucre.



LE YAOURT

• Le plus light

Le yaourt fait partie de la famille des laits fermentés. Les conditions pour revendiquer le titre de « yaourt » ? « Il doit contenir obligatoirement et uniquement deux fermentations, et ne doit pas avoir subi de traitement thermique après la fermentation ». Il peut être fait au lait de vache, de brebis, de chèvre...

• Ferments

Juste deux : Lactobacillus Bulgaricus et le Steptococcus Thermophilus. Un yaourt doit contenir au moins 10 millions de ferments par gramme et ces bactéries doivent rester vivantes jusqu'à la date limite de consommation. Ces deux bactéries transforment le lait en yaourt, en acidifiant le lait et en le faisant coaguler. « Le seul effet probiotique reconnu au yaourt est qu'il aide à digérer le lactose ». Ceux qui digèrent mal le lait tolèrent ainsi mieux le yaourt.

• Qualités nutritionnelles

Ils sont riches en protéines de haute qualité, rassasiantes, en calcium (jusqu'à 150 mg pour 100g), phosphore, et vitamines A et E. Nature, ils sont peu caloriques (60 Cal pour un pot de 125 g et 1,5 % de matière grasse). « Ce total peut rapidement augmenter si le yaourt est sucré, additionné de fruits, à base de lait entier ou enrichi en crème...».

• Goût, texture

Le Lactobacillus Bulgaricus contribue au petit goût acide du yaourt. Pour la texture, le yaourt est naturellement ferme. Les « brassés » sont tout simplement obtenus en brassant les yaourts une fois qu'ils sont pris.

• A déguster

Nature ou sucré, à tout moment de la journée. Salé, avec herbes, épices ou condiments pour des sauces lights (le yaourt velouté est l'idéal) ou marinades.

L'exposition au soleil permet d'abaisser la pression artérielle



Mai 2013

S produits laitiers



LES DESSERTS LACTÉS

● 100 % gourmandise

«Ils regroupent des spécialités laitières inspirées de recettes familiales (flans, mousse au chocolat, crèmes desserts, riz au lait...). Ils doivent contenir au moins 50 % de lait (et souvent jusqu'à 70 %). Ce sont de vrais équivalents aux autres produits laitiers frais même s'il est recommandé de ne pas consommer 3 crèmes desserts par jour chaque jour, mais d'alterner».

● Ferments

«Les desserts lactés frais contiennent moins de ferments car proportionnellement, on utilise moins de lait pour leur fabrication que pour les yaourts, laits fermentés et fromages blancs». De plus, ces ferments n'ont pas fait la preuve d'un effet probiotique. «Quant aux crèmes desserts qui se conservent plusieurs mois à température ambiante, elles ne contiennent pas de ferments vivants». Qualités nutritionnelles.

Pas aussi gras qu'on l'imagine (souvent moins de 3% de matière grasse pour une crème dessert) et pas si caloriques (138 Cal pour 100 g en moyenne). «Les apports nutritionnels et caloriques varient beaucoup en fonction des recettes : certaines sont grasses, d'autres très sucrées, et d'autres non. Il faut regarder les étiquettes au cas par cas». Ils sont aussi sources de protéines, de calcium (mais un peu moins que les autres : 100 mg pour 100g en moyenne), de phosphore, de vitamines...

● Goût, texture

Gélifiée, crémeuse, ferme, onctueuse, mousseuse... Les textures sont liées à l'utilisation de crème, d'œufs ou d'additifs (épaisseurs, gélifiants...)

● A déguster

Seuls en dessert, ils sont gourmands et se suffisent à eux-mêmes.



LES LAITS FERMENTÉS

● Les experts en bénéfice santé

Ça ressemble à un yaourt, on l'appelle souvent yaourt, mais ça n'est pas un yaourt ! En France, un lait fermenté qui contient les deux ferments du yaourt + un ou plusieurs autres ferments perd son appellation «yaourt» et devient un «lait fermenté». Sur le pot, on peut lire : «lait fermenté» ou «spécialité laitière» (Activia, Actimel, Yakult...) On trouve aussi dans cette catégorie le lait Ribot (lait fermenté en bouteille au goût acidulé, typique en Bretagne).

● Ferments

Les plus connus sont le Lactobacillus Casei (ou L. Casei), et le Bifidobactérium Bifidum (ou Bifidus).

● Qualités nutritionnelles

Les mêmes que les yaourts, elles varient aussi selon les recettes. Le L. Casei (type Actimel) pourrait aider à renforcer nos défenses immunitaires. « Ils peuvent aider à améliorer notre réponse immunitaire, mais ce n'est pas garanti. L'effet reste probable mais à partir de 2 à 3 doses par jour et seulement pendant la durée de prise du produit. » Les bifidobactéries (type Activia) ne jouent pas sur l'immunité mais sur la régulation du transit. « Pour un effet sur un transit paresseux, il faut un ou deux pots par jour pendant 15 jours. » Attention, toutes les spécialités laitières au L. Casei ou au Bifidus n'utilisent pas forcément les mêmes souches et les études manquent pour prouver leurs bienfaits réels.

● Goût, texture

La multitude de ferments peut rendre le lait fermenté plus onctueux. Les bactéries font précipiter les protéines de lait en petits ou gros flocons et donnent une infinité de texture ou de goûts possible. Le bifidus 'coupe' l'acide lactique et rend aussi le lait fermenté au bifidus moins acide que le yaourt classique.

● A déguster

Comme un yaourt pour les laits fermentés natures ; à boire seul ou en préparation en pâtisserie (pâte à muffins, crêpes...) pour le lait Ribot qui apporte du moelleux.



LES FROMAGES BLANCS ET PETIT-SUISSE

● Spécial satiété

«Ce sont des fromages non affinés. Pour les fabriquer, le lait est enssemencé de ferments lactiques et de présure, puis on obtient un caillé (solide) d'un côté et du petit lait (liquide) de l'autre. En fonction du process, on obtient de la faisselle, du fromage blanc lissé ou du petit-suisse».

● Ferments

«Ils contiennent un peu moins de ferments vivants que les laits fermentés car on en utilise moins pour leur fabrication (ils contiennent aussi de la présure) et une petite partie de ces ferments s'échappe vers le lactosérum». «Il ne s'agit pas des mêmes bactéries que les laits fermentés, il existe une multitude de variétés utilisées (dont le Lactococcus Lactis) qui en général meurent très vite dans l'intestin». Aucun effet probiotique des ferments utilisés pour les fromages blancs n'a vraiment été prouvé. Mais les fromages dits «fraîs» doivent obligatoirement renfermer des ferments vivants lors de la vente.

● Qualités nutritionnelles

Sources de calcium (mais un peu moins que les laits fermentés), de phosphore et de vitamine B9 entre autres, ce sont les champions des teneurs en protéines (environ 8 g pour 100 g), et sont ainsi dotés d'un fort pouvoir rassasiant. Ils vont aussi du plus light ou plus gras : ceux à 0 % et 3,5 % sont parfaits au quotidien mais ceux à 8 % sont nettement plus riches en lipides et à réservé à des consommations occasionnelles.

● Goût, texture

Une consistance grumeleuse et un goût frais et acidulé pour la faisselle. Le fromage blanc lissé est plus onctueux et le Lactococcus Lactis contribue à son goût doux et léger. La matière grasse joue aussi : plus il est crémeux, plus il est gras ! C'est le cas du petit-suisse dont la recette est enrichie de crème.

● A déguster

Avec des épices ou des échalotes, la faisselle et le fromage blanc font d'excellentes sauces pour les dips de légumes à l'apéro. En dessert, yaourts et fromages blancs servent de base à certains gâteaux, tandis que le petit-suisse donne du moelleux aux farces de volailles.



S'exposer modérément au soleil permettrait de réduire le risque d'AVC en abaissant la pression artérielle selon une étude de l'Université d'Édimbourg.

En cette journée européenne de prévention de l'accident vasculaire cérébral (AVC) une bonne nouvelle vient d'être annoncée par une équipe de chercheurs de l'Université d'Édimbourg.

Le soleil permet de produire de l'oxyde nitrique, un composé chimique permettant d'abaisser la tension artérielle et donc le risque d'AVC. Par ailleurs, l'exposition solaire améliore la santé globale car les béné-

fices liés à la réduction de la pression artérielle l'emportent de loin sur le risque de développer un cancer de la peau.

En effet, l'hypertension artérielle cause 80 fois plus de décès que les cancers de la peau. Les auteurs de l'étude ont donc conclu que l'exposition solaire pouvait permettre d'allonger la durée de vie. Cependant, il est

évidemment toujours recommandé de s'exposer avec parcimonie au soleil, d'éviter les heures les plus chaudes, entre midi et 16h et de se protéger avec de la crème solaire et des vêtements couvrants. Mais avec le temps maussade qui règne actuellement sur la France, les risques de sur-exposition solaire sont assez réduits...

Vernissage à Alger de l'exposition «Photographes de guerre»

L'exposition «Photographes de guerre» regroupant près de deux cents clichés pris par des photographes algériens et étrangers durant la guerre de Libération nationale en Algérie et en France, a été inaugurée mardi à Alger en présence de la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, et de personnalités nationales et artistiques.

Organisée dans le cadre du Cinquanteenaire de l'Indépendance de l'Algérie, cette exposition qui se poursuit jusqu'au 30 août au Musée d'arts modernes d'Alger (Mama), retrace des moments de vie dans les maquis algériens, immortalisés par de célèbres photographes de presse de Serbie (ex-Yugoslavie), de Suède, de France, d'Indonésie et d'Italie, engagés pour la cause de l'indépendance de l'Algérie aux côtés des combattants de l'ALN (Armée de libération nationale). L'exposition, sous-titrée «Les Djounoud en noir et blanc», comporte également des images prises par des photographes algériens (Bensaoua Mohand, Bessa Ahmed Zine, les frères Takarli...) professionnels et amateurs, ainsi qu'un grand nombre de cli-



chés anonymes. Ces photos, dont certaines ont joué un rôle décisif dans l'internationalisation de la cause algérienne, ont été numérisées et sont exposées en grand format. A l'exemple des photos d'identités de femmes algériennes prises dans des villages de regroupement de l'administration coloniale près de Bouira, réalisées par le célèbre photographe français Marc Garanger pendant son service militaire. Ce dernier raconte le «cas de

conscience» qu'il a eu à publier près de «deux mille portraits de femmes», réalisés sur ordre de sa hiérarchie pour identifier les habitants de ces villages, qualifiées «de véritables camps de concentration». Pour Marc Garanger, les photos de ces femmes qui le «fusillaient» du regard ont servi à témoigner de la brutalité coloniale, «tout comme l'a fait le photographe américain Edward Curtis pour témoigner du génocide des Amérindiens».

Le photographe serbe Labudovic Stevan participe également à cette exposition avec une vingtaine de photos, montrant des moudjahidines au combat ou encore des enfants suivant des cours dans le maquis. Ce dernier, missionné pour deux mois par le général Tito dont il était le photographe personnel pour aider le Gpa (Gouvernement provisoire de la République algérienne), raconte son arrivée en 1959 dans les camps de réfugiés algériens à Tunis et «l'horreur» qu'il a ressentie en découvrant les conditions de vie des réfugiés. Il décide alors de traverser clandestinement la frontière algérienne, poursuit-il, pour se rendre aux côtés des combattants qu'il va accompagner jusqu'à l'Indépendance. L'exposition comporte aussi des clichés pris à Paris lors du massacre du 17 Octobre 1961 par le photographe français Kagon Elie.

Outre l'exposition, un colloque est également prévu les 15 et 16 mai au Mama et réunira des personnalités politiques comme Rédha Malek, Ali Haroun et Lamine Bechichi aux côtés d'historiens et de journalistes.

Evaluation du manuel scolaire, thème d'un colloque maghrébin à Alger

L'évaluation de l'efficacité du manuel scolaire a été mardi au centre du premier colloque maghrébin organisé à l'Ecole normale supérieure de Bouzareah (ENS-Alger).

Les participants ont centré leurs interventions sur la situation du manuel scolaire et les solutions à apporter outre l'élaboration des programmes et l'analyse des contenus. Le chef du département des Lettres à l'ENS, le P't Saïd Benzerga, a appelé à la révision du manuel scolaire, proposant d'introduire des changements sur la forme et le contenu, notamment à l'ère du manuel électronique.

Pour sa part, M. Noureddine Essed, P't à l'Université d'Alger, a souligné la nécessité de se pencher sur les problèmes que connaît le livre en Algérie et de réviser les fautes d'impression et de langue relevées dans le manuel scolaire. Le P't Abdelkrim Ghrib (Maroc) a estimé que l'évaluation du manuel scolaire se pose sur le double plan national et maghrébin, notamment dans un contexte marqué par la mondialisation.

Une fusion algéro-polonaise harmonieuse au Festival culturel européen d'Alger

Une fusion harmonieuse et judicieuse des musiques traditionnelles et anciennes d'Algérie et de Pologne a donné lieu à un entraînant programme présenté mardi soir à l'auditorium de la Radio algérienne à Alger dans le cadre du 14^e Festival culturel européen. A la tête d'un groupe de trois musiciens, Maria Pominaowska a conjugué le répertoire puisé de son pays d'origine avec celui du groupe algérien Djamawi Africa, un travail qui aura duré quatre jours et qui a su captiver un public assurément conquis et souvent emporté par la multitude de styles présentés. Accompagnée de Bart Palyga (multi-instrumentiste et chanteur) et de Pawel Betley (flûte), Maria Pominaowska a entamé le concert par des morceaux issus du patrimoine musical traditionnel polonais et mis en valeur par une voix puissante et la dextérité de son instrument traditionnel, un mélange entre le «Rabab» et le violon. Un programme aux rythmes divers et alternés allant du lent au cadencé en passant par les plus dansants, ce registre rappelant fort les airs de la chanson kabyle particulièrement accentués.

L'Oberek, une danse traditionnelle polonaise composée au VII^e siècle, est exécutée avec toute la frénésie qui caractérise ce patrimoine propre aux villages de cette nation d'Europe de l'Est dont la richesse culturelle n'est pas sans rappeler, par certains points, celle de l'Algérie. La seconde partie du programme est le fruit de la collaboration entre les musiciens polonais et Djamawi Africa qui a présenté, à l'occasion, quelques nouveautés contenues dans leur prochain album, dont «Derdeba» et une chanson inspirée

de l'Ahelli, style propre à la région de Timimoun, «Lama bada yatahanna» (quand elle marchait avec grâce), une poésie arabo-andalouse réputée et que Maria Pominaowska a adapté il y a quelques années à la tradition musicale polonaise a ravi le public qui a apprécié, du reste, le mélange des genres né des instruments modernes introduits dans le programme.

Maria Pominaowska, qui se produit pour la seconde fois en Algérie est directrice artistique du Festival interculturel de Varsovie et lauréate de plusieurs prix et distinctions, dont Gloria Artis et l'Ordre du mérite de la Croix. Docteur en art, fondatrice du premier département de musique ancienne polonaise et des musiques classiques européenne, arabe et asiatique, elle a participé à de nombreux projets destinés à promouvoir la culture et les arts polonais, entre autres dans les pays arabes, à l'exemple du projet «Love and coexistence» (amour et coexistence), en collaboration avec des artistes arabes. Composé de huit membres, Djamawi Africa est la résultante d'une union de genres musicaux aussi éclectiques que le chaâbi, le gnawé, le métal, le reggae, l'andalou, le rock et la fusione classique. Le groupe est réputé pour réussir des fusions entre ces genres et les influences qu'il présente avec toute la fougue de leur jeunesse.

Il défend particulièrement l'appartenance africaine de l'Algérie qu'il met souvent en évidence dans son répertoire. Le Liban et la Tunisie ont déjà éterné des collaborations similaires avec les musiciens polonais sous forme d'ateliers, respectivement en mars et en novembre 2012.

ARCHÉOLOGIE

Appel à la diffusion d'une «culture archéologique»

Les participants à une journée d'étude sur la protection du patrimoine archéologique, organisée lundi à Souk Ahras, ont préconisé «une stratégie de protection axée sur la sensibilisation des citoyens à l'importance des biens culturels» et «la diffusion d'une culture archéologique». Cette «culture» doit conduire le citoyen à être «jaloux» de ces biens archéologiques qui représentent le support matériel de son identité culturelle, a affirmé

le représentant de la cellule régionale de lutte contre l'atteinte aux biens culturels et historiques du Groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale, l'adjoint Khaled Righi. La responsabilité de la protection de ces biens «ne se limite pas aux seules institutions chargées de cette mission, mais implique toutes les autres institutions, notamment l'école qui joue un rôle majeur dans la diffusion de la culture archéologique, a-t-il es-

timé. L'absence de laboratoires et le nombre réduit d'experts et de techniciens en archéologie «entravent» toutefois la conduite des investigations lorsqu'il y a atteinte à ce patrimoine, a estimé le même intervenant, soulignant que les enquêteurs se retrouvent parfois «incapables de savoir si une pièce donnée a réellement une valeur historique ou n'est qu'une banale imitation commerciale». Il a également fait état d'apparition de réseaux interna-

tionalistes spécialisés dans le vol et le trafic des biens culturels qui sont écoulés en Europe, en Amérique du Nord et au Japon «sous le couvert des activités d'agences de voyages». De son côté, le D^r Mohamed Khechab, de l'université de Souk Ahras, a axé son intervention sur la «dimension culturelle» dans l'étude archéologique relevant que les croyances des «bâtisseurs des vestiges sont projetées dans leurs réalisations architecturales et leurs objets

décoratifs». Il a notamment relevé à ce propos que l'Arc, en archéologie, «symbolise le rapport entre la vie ici-bas et celle de l'au-delà». Placée sous le slogan «patrimoine culturel et résistance», cette journée d'étude tenue dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) a été marquée par la présence de chercheurs et d'étudiants de l'institut d'archéologie de l'Université d'Alger-2.

SOUDAN

L'UA condamne l'assassinat de deux dirigeants du MJE-Soudan

L'Union africaine (UA) a fermement condamné mardi l'assassinat du chef du Mouvement pour la justice et l'égalité-Soudan (MJE-S) et de son adjoint, le qualifiant d'acte "lâche" visant à dissuader les groupes rebelles au Darfour à se joindre au processus de paix.

Dans un communiqué publié à Addis-Abeba, l'organisation panafricaine indique avoir appris avec une profonde tristesse, l'attaque perpétrée, dimanche à la frontière entre le Tchad et le Soudan, contre une délégation du MJE-S qui se rendait au Darfour pour une mission de paix, et le meurtre du dirigeant du Mouvement, Mohamed Bachar, ainsi que de son adjoint, Suleiman Arko Dahiya, et de plusieurs autres membres. L'UA condamne "dans les termes les plus énergiques" cet acte qui vise à dissuader les groupes rebelles au Darfour à se joindre au processus de paix, rappelant l'accord signé, en avril dernier à Doha au Qatar, entre le MJE-S le gouvernement soudanais. L'organisation continentale appelle également les autorités soudanaises, avec le soutien de l'Opér-



ration hybride UA-Nations unies au Darfour (MINUAD), à traduire les auteurs de ce crime en justice. "Les forces du prénommé Front révolutionnaire ont mené dimanche une opération terroriste odieuse, assassinant de sang-froid les deux dirigeants Mohamed Bachar et Arko Dahiya" qui "étaient en mission pacifique dans la zone de Yamna, frontalière du Tchad", avait in-

diqué le ministère soudanais des Affaires étrangères dans un communiqué.

"Leur convoi a été attaqué par les forces du rebelle Gibril Ibrahim chef du Mouvement justice et égalité (JEM, principal groupe rebelle du Darfour qui ont liquidé les deux dirigeants", a ajouté le ministère qui a "dénoncé cette opération terroriste avec force".

MALI

L'Afrique de l'Ouest veut commander la future force de l'ONU



L'Afrique de l'Ouest revendique le commandement de la future mission de l'ONU au Mali, qui doit remplacer la force africaine déployée après l'intervention française contre les groupes terroristes qui occupaient le nord du pays, selon un communiqué de cette organisation régionale.

La Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), censée prendre en juillet le relais de la force panafricaine (Misma), "devrait être commandée par un Ouest-Africain en reconnaissance des bons résultats de la région", selon le communiqué de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéo), cité par l'AFP.

Créée fin avril par l'ONU, la Minusma comptera 12.600 casques bleus, qui devraient intégrer les quelque 6 000 hommes de la Misma, envoyés par des pays d'Afrique de l'Ouest et le Tchad. "Les forces armées de la région se sont acquittées honorablement de leur mission dans plusieurs crises dans la région et remporteront le même succès avec la Minusma", poursuit le communiqué, présentant les conclusions d'une réunion de sept chefs d'état-major de la Cédéo qui s'est tenue samedi à Abidjan. La Côte d'Ivoire préside actuellement la Cédéo.

Ces chefs militaires ont donc appelé "la Commission de la Cédéo à poursuivre les discussions en cours avec l'Union africaine et l'ONU" sur le futur commandement de la force.

EGYPTE

Un mouvement de "rébellion" lance une campagne de collecte de signatures dans la rue

Le conflit entre les opposants et les partisans du président égyptien Mohamed Morsi s'est transformé en une campagne de collecte de signatures dans la rue égyptienne, après l'annonce par l'opposition de la réussite du mouvement de "rébellion" à collecter près de 2 millions de signatures pour retirer la confiance au président Morsi et organiser des élections anticipées.

Mené par des organisations juvéniles appartenant à l'opposition et bénéficiant de l'appui de certains partis, le mouvement de "rébellion" vise la collecte de 15 millions de signatures pour aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Egypte, avant le 30 juin prochain, date du 1^{er} anniversaire

de l'investiture de Mohamed Morsi à la présidence égyptienne. L'opposition compte organiser en cette date de grandes manifestations devant le palais présidentiel pour réclamer le départ du président et des Frères musulmans.

Plus de 2 millions de signatures ont été collectées depuis le lancement de cette campagne, il y a dix jours, à travers tous les gouvernorats d'Egypte, a déclaré lundi le porte-parole de ce mouvement, Mohamed Badr.

Cette campagne intervient au moment où les commissions électroniques de la confrérie des frères musulmans ont lancé une campagne de soutien au président Morsi à travers les réseaux sociaux.

La situation en Egypte polarise les débats à la 4^e Conférence du Club de discussion Valdai à Marrakech

La situation en Egypte après la chute du régime de Hosni Moubarak et l'avènement d'un président du courant islamiste a polarisé les débats lors de la 4^e Conférence du Club de discussion international Valdai (Russie), un forum de discussion placé cette année sous le thème "L'islam en politique : idéologie ou pragmatisme?" qui se tient depuis mardi à Marrakech (sud du Maroc).

De cette expérience en cours en Egypte, les différents intervenants entre analystes politiques, experts et spécialistes du Proche-Orient, ont tenté de faire la comparaison avec ce qui se passe en Tunisie, en Libye et en Syrie qui connaissent le même phénomène, à savoir l'émergence de l'islam politique dans la gouvernance et dans les rapports internationaux.

L'homme politique marocain Ilyas El Omari estime que le terme islam politique est une création du poète syrien Adonis pour appuyer la révolution iranienne tout en martelant qu'il n'y a pas de différence entre les Salafiyine et les Frères musulmans en Egypte.

Selon lui, il n'y a qu'un seul Islam, la religion de sa mère et de l'Andalousie et non celui qui tue l'idée et qui isole la culture. De son côté, la journaliste libano-américaine Raghida Dergham a estimé que cet islam politique est né avec la chute du Shah d'Iran et l'exportation de la révolution iranienne au Proche-Orient en prédisant l'échec de l'expérience égyptienne du fait que celle-ci est en contradiction avec l'Etat civil, ne respecte pas les droits de l'homme, de donne pas de place à la femme et à la modernité.

De son côté, l'Irakien Ali Dabbagh a rappelé que la démocratie ne se résume pas en l'organisation des élections mais à la mise sur pied d'institutions

démocratiques permanentes alors que selon l'Iranien Amir Moussavi, la politique fondée sur l'islam c'est celle qui refuse la domination et respecte la volonté des peuples lorsqu'il s'agit d'élections libres.

Quant au parlementaire palestinien, Ashraf Djoumaa, il a souligné que les révoltes qui se sont produites dans les pays arabes n'étaient pas menées par des partis politiques estimant que ce qui se passe en Tunisie était "normal". Le maronite libanais Amal Abou Zeid s'est interrogé sur le devenir des minorités religieuses qu'on perçoit comme un "résidu des croisés" au Proche-Orient alors qu'ils étaient sur place, des siècles bien avant la venue de l'islam.

Quel est le rôle de l'Etat dans ces pays qui ont connu des révoltes pour protéger les minorités?", s'est-il demandé. Donnant son point de vue de journaliste égyptien et de musulman pratiquant Hany El Sayed pense que le nouveau pouvoir en Egypte avait un habillage islamique mais servant des intérêts interne et externe.

Il a considéré que l'Egypte de Mohamed Morsi est loin d'un Etat démocratique puisqu'elle isole les compétences et entraîne, selon lui, le pays vers une "vrai catastrophe". En ouvrant les débats en plénière, Pavel Andreev, représentant de l'agence d'information russe RIA-Novosti, organisatrice du forum, a indiqué que cette rencontre servait de plateforme pour débattre de plusieurs questions politiques pertinentes intéressant le monde arabe.

Cette conférence ne se contente pas de parler uniquement des partis politiques ayant fait émergence sur la scène politique arabe, mais s'intéresse davantage à l'avenir de la région du Moyen-Orient et sa place au sein du système international, notamment avec les change-

ments en cours enregistrés dans nombre de pays de la région, a-t-il dit. Le directeur de l'institut des études orientales relevant de l'académie russe des sciences, Vitaly Naumkin, a fait observer que la dégradation de la situation au Proche-Orient est une question qui intéresse tout un chacun en insistant sur l'interaction entre "les anciens et les nouveaux acteurs" dans la région arabe.

Il a rappelé, à cette occasion, que la Russie rejettait tout recours à la violence pour résoudre les conflits dans la région et fait prévaloir la solution politique notamment en ce qui concerne la situation en Syrie.

Les organisateurs ont prévu quatre ateliers de travail pour approfondir les débats, à savoir "Les institutions politiques et les normes d'éthique: tendances de développement", "Prospection et renforcement à l'intérieur et à l'extérieur pour l'instauration de la paix dans la région", "Intervention étrangère: protection de la population ou renversement des régimes" et "Islam politique comme facteur pour remodeler la région".

La séance de clôture fut consacrée hier au thème "Le nouveau Proche-Orient et la Russie" et à la lecture des recommandations de la conférence. La conférence est organisée par le Club Valdai institué en 2004 par l'agence russe RIA Novosti, le Conseil pour la politique étrangère et de défense de Russie, le quotidien Moscow News, les revues Russia Profile.org et La Russie dans la politique mondiale.

Initialement créé pour permettre aux étrangers de mieux comprendre la Russie, le Club Valdai organise également des rencontres annuelles d'experts russes et étrangers consacrées au Proche-Orient depuis 2009.

APS

ALBANIE

Elections parlementaires : une mission d'observateurs de l'OSCE

Une mission d'observateurs internationaux de l'OSCE, est arrivée mardi à Tirana afin de suivre de près les élections parlementaires albanaises prévues le 23 juin.

Selon le calendrier, la mission des observateurs devait être reçue hier avant midi par le ministre des Affaires étrangères Aldo Bumci, puis donner une conférence de presse l'après-midi.

La mission des observateurs sera menée par l'Américaine Conny McCormack, qui a participé aux équipes d'observateurs aux élections en Arménie, au Mexique, en Russie, au Yémen, en Indonésie et Niger. L'équipe de l'ODIHR comprend 15 experts venus de 14 Etats membres de l'OSCE, et de 30 observateurs à long terme, répartis dans toutes les régions. L'équipe de l'Assemblée parlementaire sera conduite par son représentant spécial pour l'Europe de Sud-Est, Roberto Battelli, député slovène, qui a participé à 19 missions d'observations dans plus de 20 pays membres de l'OSCE. Il a été le coordinateur des observateurs de l'OSCE à court terme des élections en Serbie, au Monténégro et en Macédoine.

ATTENTATS EN TURQUIE

Erdogan rejette l'offre d'enquête conjointe avec la Syrie

Le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a rejeté mardi l'offre d'enquête conjointe du gouvernement syrien sur le double attentat survenu samedi dans le sud de la Turquie. "L'administration en place à Damas est illégale (...) Comment voulez-vous que l'on reconnaîsse une structure qui n'est pas même acceptée par ses propres habitants?", a déclaré M. Erdogan devant la presse avant de quitter Ankara pour les Etats-Unis, où il doit rencontrer aujourd'hui le président Barack Obama.

Le gouvernement syrien s'est dit mardi prêt à ouvrir une enquête "commune et transparente" avec la Turquie sur ce double attentat. "Si le gouvernement du (Premier ministre) Erdogan demande une enquête commune et transparente entre les deux pays, nous n'y voyons aucun inconvénient et ce afin de parvenir à la vérité", a déclaré le ministre syrien de l'Information, Omrane Al-Zohbi.

"La vérité doit être annoncée aux peuples syrien et turc", a ajouté le ministre. Deux explosions se sont produites samedi à 15 minutes d'intervalle dans la ville turque Reyhanli, non loin de la frontière syrienne. Deux véhicules bourrés d'explosifs ont explosé devant la mairie et la poste de Reyhanli, ainsi que dans un quartier industriel de la ville, faisant 50 morts et plus de 100 blessés.

Par ailleurs, M. Erdogan a affirmé qu'à son retour des Etats-Unis, son gouvernement établirait une "feuille de route" au sujet de la crise syrienne.

"Nous mettrons en place notre feuille de route après nos discussions et nous agirons en conséquence", a souligné M. Erdogan, sans autre précision. "Nous sommes les premières victimes, en tant que pays de la région, de la crise syrienne. Nous ne pouvons rester simples spectateurs face à ce qui s'y passe", a insisté M. Erdogan. La crise syrienne et ses conséquences en Turquie constitueront le principal sujet à l'ordre du jour de la rencontre entre MM. Obama et Erdogan.

ONU - OMC

Ban Ki-moon se félicite de la nomination du Brésilien Azevêdo à la tête de l'OMC

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est félicité mardi de la nomination du Brésilien Roberto Carvalho de Azevêdo, à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

"Le secrétaire général se félicite de la désignation de l'ambassadeur Roberto Carvalho de Azevêdo, du Brésil, comme prochain directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", indique un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban.

L'OMC a formellement nommé mardi M. Azevêdo au poste de directeur général, en remplacement de Pascal Lamy, dont le mandat expire le 31 août. Le Conseil général de l'OMC a tenu mardi une réunion formelle au cours de laquelle les 159 membres ont approuvé par consensus la nomination de l'ambassadeur Roberto Azevêdo, d'après le porte-parole de l'OMC Keith Rockwell.

Ayant servi comme représentant permanent auprès de l'OMC, l'ambassadeur Carvalho de Azevêdo "est bien



placé pour veiller à ce que l'OMC continue son important travail en vue de développer un système commercial ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire", indique le communiqué. M. Ban a également indiqué que le soutien du Conseil général de l'OMC envers la nomination de M. Azevêdo était "important" et arrivait "à point nommé en cette période critique pour l'économie mondiale". "Le secrétaire général se réjouit de la perspective de travailler en étroite coopération avec lui pour s'assurer que le commerce international puisse atteindre une croissance inclusive, durable et équitable, aider à combattre la pauvreté et promouvoir le développement durable au niveau mondial", souligne le communiqué.

PALESTINE

Le Fatah et le Hamas décident de former un gouvernement d'union nationale d'ici trois mois

Les deux mouvements palestiniens, le Fatah et le Hamas, ont décidé mardi au Caire de former un gouvernement d'union nationale d'ici trois mois, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA.

Les dirigeants du Fatah et du Hamas, qui se sont rencontrés en Egypte pour reprendre leur dialogue de réconciliation, "ont convenu de former un gouvernement de consensus national conformément à la Déclaration de Doha d'ici trois mois", a déclaré Azzam al-Ahmed, chef de la délégation du Fatah au dialogue, cité par MENA.

Le haut responsable du Fatah a ajouté que le délai de trois mois octroiera suffisamment de temps au président palestinien Mahmoud Abbas pour prendre deux décrets: l'un fixant la date de l'élection et l'autre pour former le gouvernement d'union nationale. Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la rencontre entre le Fatah et le Hamas, M. Azzam

a affirmé que les deux groupes sont confiants quant à l'appui de l'Egypte dans le dialogue de réconciliation.

Par ailleurs, Musa Abu Marzooq, haut cadre du Hamas, a déclaré que l'Egypte est le seul facilitateur dans le dossier de la réconciliation palestinienne, ajoutant néanmoins ne pas être opposé à "un rôle ou une assistance des pays arabes". "Nous assisterons bientôt à la fin de la division inter-palestinienne et à une véritable réconciliation sur le terrain", a-t-il ajouté.

Dorénavant, nous résoudrons toutes les questions restées en suspens afin de former un gouvernement et d'organiser simultanément les élections palestiniennes en Cisjordanie, dans la bande de Gaza, à El Qods et à l'étranger", a-t-il poursuivi, ajoutant qu'un "document préparatoire pour l'élection du Conseil national sera achevé d'ici deux semaines".

IRAK

12 personnes tuées dans des magasins d'alcool à Bagdad

Des hommes ont tué mardi avec des armes à silencieux douze personnes dans des magasins vendant de l'alcool à Bagdad, ont indiqué des sources de sécurité et médicale. Les assaillants,

qui se trouvaient à bord de quatre véhicules, ont attaqué les magasins dans le quartier de Zayouna, dans l'est de la capitale.

Les violences continuent de tuer en

Irak, même si elles ont diminué d'intensité par rapport aux années noires du conflit où des milliers de personnes ont péri en 2006-2007 lors des troubles confessionnels.

AFGHANISTAN - TURQUIE

Les talibans annoncent la libération des quatre autres otages turcs

Les talibans ont annoncé mardi avoir relâché les quatre derniers otages turcs qu'il détenaient depuis plus de trois semaines en Afghanistan, deux jours après la libération de quatre autres Turcs, ont rapporté des médias.

Dans un geste de bonne volonté et de respect à l'égard du peuple musulman de Turquie, les quatre derniers Turcs ont été libérés aujourd'hui et remis aux autorités turques", indique un communiqué des talibans sans évquer le sort des trois autres otages, un Russe, un Kirghize et un Afghan, capturé



rés le 21 avril en même temps que les huit ingénieurs turcs. Tôt dans la matinée, trois soldats américains ont été tués par l'explosion d'un engin piégé dans le sud de l'Afghanistan, la deuxième attaque meurtrière en 24 heures dans cette région contre la force internationale de l'Otan, a-t-on appris de sources officielles.

Le service de presse de la force de l'Otan avait d'abord fait état de quatre morts avant de "corriger son bilan" à trois morts dans un communiqué.

APS

Programme du Jeudi 16 Mai 2013



08h00 : bonjour d'algérie (direct)
09h30 : dar da meziane I (11) rediff
10h00 : ibda'aat (02)
10h30 : bouhairet e'chabout (03)
11h00 : culture club "rediff"
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oua yabqa el hib (45)
13h40 : national géographique (03)
14h35 : el ghoufrane (06)
15h20 : haire bin draire
16h25 : sebaq el madjarate (34)
16h50 : tarikh oua hadhara (05)
17h15 : takder tarbab
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane I (12)
18h45 : martyrs de la guillotine
19h00 : journal en français+météo
19h30 : 50 ans de télévision (03)
20h00 : journal en arabe
20h45 : warda son fabuleux destin
22h00 : senteurs d'algérie "ouargla 2 éme ptie"
23h00 : festival de la musique andalouse
oooho : journal en arabe



06h45 MagazineTFou
08h25Météo
08h30 Téléshopping
09h15Météo
09h20 SérieAu nom de la vérité
11h55 MagazinePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00Journal
13h40 MagazinePetits plats en équilibre
13h50Météo
13h55 SérieLes feux de l'amour
14h55 TelefilmAnna Nicole Smith : destin tragique
16h35 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuMoney Drop
19h50 SérieNos chers voisins
19h55Météo
20h00Journal
20h35 Magazine 1001 questions santé
20h37 Magazine Instants d'émotion
20h38 Magazine Trafic info
20h40Météo
20h43 DivertissementAprès le 20h, c'est Caneloup
20h50 SérieJoinédit
21h40 SérieJeo
22h35 SérieLes experts : Miami
23h25 SérieLes experts : Miami



08h00Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h05 MagazineDans quelle éta-gère
09h10 SérieDes jours et des vies
09h35 SérieAmour, gloire et beauté
09h55 MagazineC'est au programme
10h50Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55Météo 2
13h00Journal
13h50Météo 2
13h51 MagazineConsomag
13h55 MagazineToute une histoire
15h40 MagazineComment ça va bien !
16h50 MagazineCôté Match
16h55 MagazineLe jour où tout a basculé
17h20 MagazinePar amour
17h45 DivertissementCD'aujourd'hui
17h50 DivertissementOn n'demande qu'à en rire
18h45 JeuMot de passe
19h25Météo 2
19h30 JeuN'oubliez pas les paroles
20h00Journal

20h40 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
20h41Météo 2
20h45 MagazineEnvoyé spécial



07h45 Dessin animéGarfield & Cie
08h00 Dessin animéGarfield & Cie
08h15 SérieAngelo la débrouille
08h40 JeunesseC'est bon !
08h45 DocumentaireDes histoires et des vies (1ère partie)
09h45 DocumentaireDes histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 MagazineConsomag
10h50 MagazineMidi en France
11h55Météo
12h0012/13 : Journal régional
12h2512/13 : Journal national
12h55 MagazineMétéo à la carte
13h45 MagazineSi près de chez vous
14h45 JeuKeno
14h55 MagazineQuestions cibles au Sénat
15h55 MagazineSénat info
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 MagazineUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
18h55 MagazineObjectif indépendance
19h0019/20 : Journal régional
19h58Météo
20h00 MagazineTout le sport
20h10 MagazineEt si on changeait le monde
20h15 SériePlus belle la vie
20h45 FilmMichou d'Auber
22h50 MagazineParlons passion
22h55Météo
23h00Grand Soir 3



05h55 MagazineLa matinale
07h15 FilmLes papas du dimanche
07h45 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
09h40 DocumentaireLe journal de Kindia
09h45 FilmLe prénom
11h30 DivertissementLes Guignols de l'info
11h40 DiversCannes 2013
11h45 MagazineLa nouvelle édition
12h59 DiversCannes 2013
13h00 FilmLove, et autres drogues
14h50 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens
15h15 TelefilmAu bout de la nuit 2
16h45 SérieWorkingirls
17h00 MagazineLa nouvelle édition du soir
17h40 DiversCannes 2013
17h45 Le JT
18h04 DiversCannes 2013
18h05 DivertissementLe grand journal
19h55 SérieScandalInédit
21h20 Série The Big C
22h15 Série 30 Rock



05h45 SérieDocteur La Peluche
06h15 Dessin animéLe petit Nicolas
06h25 SérieMartine
06h40 SérieLou !
06h55Météo
07h00 MagazineM6 boutique
08h05Météo
08h10 MagazineC'est ma vie
09h00 SérieDesperate Housewives
09h50 SérieDesperate Housewives
10h40Météo
10h45 Le 12.45
11h05 SérieScènes de ménages
11h40Météo
11h45 TelefilmDans l'ombre du doute
15h35 JeuUn dîner presque parfait
16h45 Magazine100 % mag
17h40Météo
17h45 Le 19.45
18h05 SérieScènes de ménages
18h50 SérieBody of Proof Inédit
22h20 SérieBody of Proof

TÉLÉ

La sélection



19h50

JO : diffusions

Sortant du Palais Garnier où il vient de déposer sa fille à un cours de danse, Raymond Sittler est agressé sur les marches de l'Opéra. Quelques secondes plus tard, il est saisi de convulsions, s'écroule sur les marches et meurt. Un temps suspecté, sa maîtresse est retrouvée assassinée à la station Barbès-Rochechouart. La méthode est exactement la même : l'injection d'un puissant insecticide. L'enquête entraîne Jo jusqu'aux portes de la prestigieuse université de la Sorbonne, connue pour former les futures élites de l'Hexagone. Il y rencontre un étudiant tourmenté et son ambitieuse petite amie, qui éveillent sa curiosité...



19h45

Envoyé spécial

Présenté par : Guilaine Chenu, Françoise Joly
Durée : 01h30mn

Résume

Les crimes perpétrés par des adolescents sont rares et le geste de ces jeunes assassins bien souvent difficile à expliquer. Durant de longs mois, une équipe de journalistes a interrogé les proches, les psychiatres ou encore les avocats de plusieurs de ces meurtriers au visage d'ange, pour tenter de lever le mystère qui entoure leur étonnant basculement dans la violence.

Les drives

Passer commande sur Internet et retirer ses courses en magasin sans coût supplémentaire : révolutionnaire dans le monde de la grande distribution, le concept du drive séduit désormais six millions de Français. Dans l'Hexagone, trois nouveaux drives sont lancés chaque jour. Plongée dans les coulisses d'un marché en plein boom, où se livre une guerre sans merci.



19h45

Michou d'Auber

En 1960, pendant les « événements d'Algérie », Messaoud, 9 piges, est placé dans une famille d'accueil au cœur du Berry. Pour ne pas fâcher son mari, un « ancien d'Indo », Gisèle lui cache l'identité et l'origine du gamin qu'elle rebaptise Michou et teint illico en blond... Le Georges n'est pas la seule épreuve pour le gosse.



19h55

Scandal

Après avoir reçu une balle en pleine tête alors qu'il arrivait au gala organisé pour son 50e anniversaire, le président Grant est conduit d'urgence à l'hôpital. Cette situation pousse Olivia à se rendre immédiatement à la Maison-Blanche afin de reprendre ses anciennes fonctions. Avec l'aide de Cyrus, elle essaie d'empêcher la vice-présidente Langston de prendre la place de Fitz. Olivia se remémore les événements qui ont suivi l'élection de Fitz...



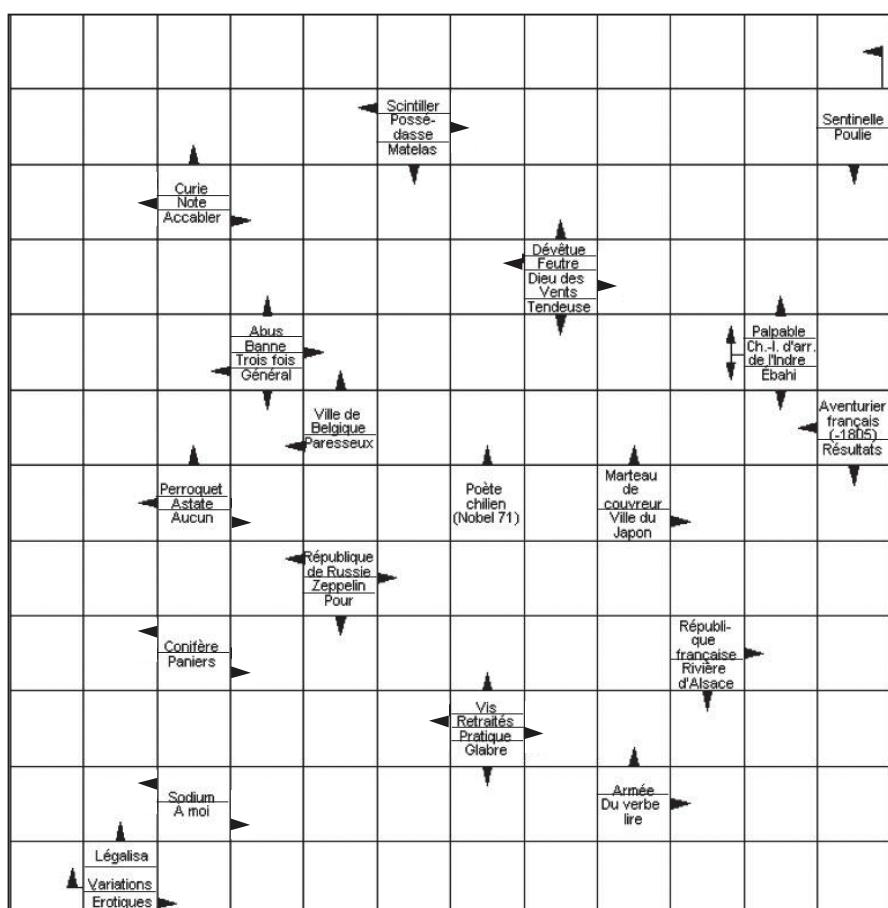
19h50

Body of Proof

Dani Alvarez, la petite amie de Peter, est percutée par une voiture à la sortie d'un club alors qu'elle se sentait mal après avoir bu un verre avec un inconnu. Soupçonné, l'homme s'écroule à son tour en salle d'interrogatoire. Rapidement, l'équipe comprend très vite qu'elle a affaire à un virus mortel et très contagieux. Tous les membres de l'institut médico-légal sont aussitôt mis en quarantaine. Le docteur Charlie Stafford, des autorités sanitaires, s'installe pour superviser les recherches...



Mots fléchés n°273



Samouraï-sudoku n°273

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	3	9			5	8	1				
6								4			
8	5				6	9					
			2	4							
				7							
					1	6					
3	8				1	2					
7						6					
5	9	1			3	4	7				
					8	6	1	2			
						4	9				
						3					
5	7	6			2	3	4				
1						9					
9	2				6	1					
			2	5							
				9							
					1	3					
2	1				4	3					
6						8					
7	3	8			9	1	2				

Mots croisés n°273

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

horizontal

- Relative à la grammaire
- Peu commun - Attachement
- Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
- Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
- Spécialiste des voies urinaires - Atome
- Jeunes filles
- Transpirer - Argent - Petit cube
- Sert à lier - Massacré, tué
- Petit mât - Adverbe de lieu
- Dieu de l'amour - Imaginaire
- Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
- Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

vertical

- Bénévolement
- Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
- Pieds (argot) - Pou (argot)
- Superlatif de bonnes
- Ordinateur totalement compatible - Interjection
- Or - Inspiratrice d'un artiste
- Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
- Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
- Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
- Dieu de la mort - Relations
- Mort de quelqu'un
- Fausse, inexacte - Pronom personnel

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOLLEY-BALL (1/2 FINALES - MESSIEURS)

Quatre pour un sacre

La dernière étape du Championnat national de volley-ball (seniors-messieurs) débutera aujourd'hui à Blida avec le déroulement des demi-finales auxquelles prendront part les quatre premiers de la 1^{re} étape du championnat, à savoir le MB Béjaïa, le NRBB-Arréridj, l'ES Sétif et le GS Pétroliers.

Le MBB, champion d'Algérie en titre et vainqueur de la 1^{re} étape avec 46 pts, partira devant le GS Pétroliers (4^e - 31 pts), avec les faveurs des pronostics. Le MBB éliminé samedi dernier en Coupe d'Algérie par l'ES Sétif (2-3), misera beaucoup dans cette compétition avec l'espoir de conserver son titre qu'il avait acquis pour la 1^{re} fois dans son histoire en 2012.

L'adversaire du jour, le GSP, qui jouait les premiers rôles du temps de l'ex-MC Alger, est rentré dans le rang



ces derniers temps. Toutefois, il espère signer un 3^e succès cette saison, après l'avoir battu à deux reprises à l'aller et au retour.

La 2^e demi-finale sera beaucoup plus attractive car elle mettra aux prises dans un derby alléchant, le NRBB-Arréridj à l'Etoile de Sétif, qui devront se retrouver en finale de la Coupe d'Algérie remportée par le club bordjî en 2011 et 2012.

L'Etoile (3^e - 38 pts), récent tombeur

du MBB en Coupe d'Algérie, tentera devant son voisin des Haut-Plateaux de réaliser l'exploit, et décrocher sa 2^e finale après celle de la Coupe.

De son côté, le NRBB n'aura qu'un seul objectif: réaliser le doublé (Coupe et Championnat), une tâche a priori difficile mais pas impossible. Les vainqueurs se retrouveront samedi à Blida en finale, alors que les perdants en décroîtront pour la 3^e place du podium.

Programme des demi-finales:

Aujourd'hui à Blida (salle H.Chalane):
15h00 MB Béjaïa - GS Pétroliers
17h00 NRBB-Arréridj - ES Sétif

Samedi à Blida:

14h00: Match de classement
16h00 Finale

COUPE D'ALGÉRIE (DAMES):

L'OC Alger rejoint le GS Pétroliers en finale

L'OC Alger a rejoint le GS Pétroliers en finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (dames) à l'issue de sa victoire devant le club de Marine d'Hussein-Dey (66-53), mi-temps: (27-25) lors de la 2^e demi-finale disputée mardi à Staoueli. L'OC Alger, champion d'Algérie en 2012, et recordman de victoires en Coupe (11), affrontera le double détenteur du trophée (2011 et 2012), qualifié aux dépens de

l'EC El-Biar par (78-37), mi-temps: (41-10) lors de la 1^{re} demi-finale jouée dans la même salle. La finale de la Coupe d'Algérie (seniors-dames) aura lieu samedi à la salle Harcha à partir de 14h00, en ouverture de la finale des seniors-messieurs, qui mettra aux prises à partir de 16h00, le CSM Constantine (champion d'Algérie) au GS Pétroliers (double tenant du trophée).

CHAMPIONNAT MILITAIRE DE NATATION

Les fusiliers marins de Jijel dominent la compétition

Les nageurs de l'Ecole d'application des fusiliers marins de Jijel ont dominé les épreuves du championnat national militaire inter-écoles de la saison sportive 2012-2013, disputées, lundi et mardi, à la piscine semi-olympique de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers (Boumerdes).

Avantagés par leur vocation de marins, les nageurs de Jijel ont surclassé leurs adversaires dans l'épreuve de nage libre relais 4x100 mètres, en s'adjugeant la première place du podium par équipes, avec un chrono de 4mn 27" et 70", suivis par le club de l'Ecole de la logistique d'El Harrach et l'Ecole supérieure de la

Gendarmerie nationale des Issers.

En individuel de l'épreuve de nage libre (50 mètres), la première place est revenue également à la même école de Jijel, talonnée par l'Ecole d'application des forces spéciales de Biskra et l'Ecole supérieure de la logistique d'El Harrach. Chez les filles, la première place a été arrachée par l'Ecole polytechnique de Bordj El Kiffan, alors que les deux autres places du podium sont revenues à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers.

La cérémonie de remise de médaille aux lauréats de cette compétition, à laquelle ont pris

part, deux jours durant 110 athlètes, issus de 12 écoles militaires, a été présidée, au nom du commandant de la 1^{re} Région militaire, par le colonel Azzi Ammar, adjoint du Commandant de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers.

Après avoir félicité les vainqueurs et souhaité de meilleurs résultats ultérieurs pour l'ensemble des athlètes participants, le colonel Azzi a clôturé cette compétition en rendant hommage aux compétiteurs, pour «la loyauté et l'abnégation dans l'effort dont ils ont fait montre pour honorer l'esprit sportif et la discipline militaire».

Résultats techniques des différentes épreuves :

Garçons:

Nage libre relais par équipes :
1-Ecole d'application des fusiliers marins de Jijel.
2-Ecole de la logistique d'El Harrach.
3-Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale des Issers.

Nage avec obstacles sur 50 m par équipes :

Nage libre sur 50 mètres individuel :

1) Moumni Aissa (Ecole polytechnique de Bordj El Bahri)

2) Rebaï Amina (Ecole des Issers)

3) Sidat Nedjoua (Ecole des Issers)

Nage libre 50 mètres par équipes:

1) Ecole des Issers
2) Ecole préparatoire aux études d'ingénierat de Rouiba
3) AMIA de Cherchell.

Solution Samurai-sudoku N°272

2	3	9	4	6	7	5	8	1
6	1	7	5	9	8	2	3	4
8	4	5	3	2	1	6	7	9
9	8	6	2	3	4	7	1	5
1	5	6	2	8	7	9	4	3
1	6	2	8	7	9	4	6	3
4	7	3	1	5	6	9	2	8
3	6	8	7	4	5	1	9	2
7	2	4	9	1	3	8	5	6
5	9	1	6	8	2	3	4	7

9	2	7	1	4	8	6	6	3
1	6	3	9	7	5	8	2	4
5	4	8	6	2	3	7	1	9
2	8	1	4	9	6	3	7	5
3	9	6	5	8	7	1	4	2
7	5	4	3	1	2	9	8	6
8	3	5	7	6	4	2	9	1
4	7	9	2	3	1	6	5	8
6	1	2	8	5	6	9	4	3

Solution Mots Croisés N°272

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

Solution Mots Fléchés N°272

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
I■AISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

**LIGUE 1
PROFESSIONNELLE
(30^e J) USMH-MCA**

«La LFP n'a pas encore décidé de la domiciliation du match»

Le président de l'USM El-Harrach (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Laïb, a affirmé hier que la Ligue de football professionnel (LFP) n'a rien encore décidé concernant la domiciliation du match USM El-Harrach-MC Alger, prévu mardi prochain, comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat.

«J'ai rencontré ce matin (hier, ndlr), le président de la ligue, Mahfoud Belkadi, concernant la domiciliation de ce derby, il m'a assuré que son instance n'a encore pris aucune décision, et que tout devra s'éclaircir dans les prochains jours», a affirmé à l'APS le premier responsable du club banlieudard.

Le derby USMH-MCA pourrait être décisif pour décrocher la seconde place au classement final qualificatif à la Ligue des champions d'Afrique. A deux journées de l'épilogue, l'USMH occupe seule la 2^e place avec 53 points, avec trois longueurs d'avance du MCA, 3^e avec 50 pts.

«C'est notre droit de recevoir le MCA au stade du 1^{er} novembre de Mohammadia, comme ce fut le cas d'ailleurs face au CR Belouizdad. C'est vrai que la LFP nous a forcés de jouer les derbys algérios au stade du 5-Juillet, mais, pour une raison ou une autre, elle déroge à la règle en programmant des matchs sur les terrains des clubs recevants», a-t-il ajouté. Pour le président de l'USMH, la LFP doit prendre une décision «juste» et «loin de toute pression».

Dans le cas où cette rencontre serait dominicale au stade olympique, Mohamed Laïb, menace de boycotter cette rencontre. «Tant que la LFP n'a rien décidé encore, je ne veux prendre aucune décision, mais dans le cas où le match serait programmé au 5 Juillet, je n'écarte pas l'éventualité de le boycotter ou d'aligner l'équipe espoirs. Ce sera une manière de protester», a-t-il martelé. L'instance dirigeante de la compétition devra se prononcer sur le lieu du déroulement du match dimanche prochain, soit au lendemain de la 29^e journée.

COUPE DE LA CAF 1 750 supporters autorisés à assister au match CA Bizertin-Al Ismaily

1 750 supporters seront autorisés à assister au match opposant le CA Bizertin au club égyptien d'Al-Ismaily, dimanche à Bizerte, pour le compte des huitièmes de finale (bis) de la Coupe de la Confédération, a annoncé hier le club bizertin sur son site officiel. A l'occasion de ce match, une réunion de sécurité a été tenue mardi au siège du gouvernorat de Bizerte au cours de laquelle il a été décidé d'accorder un total de 1 750 billets dont 1 600 au public bizertin et 150 au public d'Al-Ismaily, précise le club. Par ailleurs, les joueurs de l'équipe professionnelle du CA Bizertin ont repris mardi après-midi les entraînements sur la pelouse du stade 15 Octobre. Selon le club, l'arrivée de la délégation égyptienne à Tunis était prévue hier vers 12h30. Les joueurs qui seront hébergés dans un hôtel de la banlieue nord à Gammart, effectueront une ultime séance d'entraînement samedi au stade 15 Octobre à l'heure du match.

INSTALLÉ LUNDI DANS SES NOUVELLES FONCTIONS DE MANAGER GÉNÉRAL DU MC ALGER

Abdenour Kaoua déjà sous pression

M.A.F

Installé lundi, dans un contexte un peu particulier, en tant que manager général du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), l'ancien gardien de but du Doyen dans les années 1970, Abdenour Kaoua, aura la lourde mission de restructurer et fixer les orientations sportives pour l'équipe professionnelle.

Quelques jours après la défaite concédée en finale de la Coupe d'Algérie face au rival de l'USM Alger (1-0), et le «scandale» du boycott de la cérémonie de la remise des médailles, le conseil d'administration du club de la capitale finit par réagir en remettant un peu d'ordre dans la maison avec la désignation de Kaoua en tant que nouveau manager général.

Kaoua, un enfant du MCA, est appelé à réorganiser une équipe complètement abattue sur le plan psychologique, suite aux sanctions infligées par l'organisme disciplinaire de la Ligue de football professionnel (LFP).

Même s'il ne peut pas se targuer d'avoir vécu dans le domaine administratif, il n'en demeure pas moins que Kaoua, connu pour être un homme de terrain, a accepté de relever le défi et a promis de donner le meilleur de lui-même. La mission de Kaoua est loin d'être une simple sinécure, d'autant que le club traverse une période difficile, à deux journées de la fin du championnat.

L'ancien entraîneur des gardiens de but de la sélection nationale aura, à sa décharge, de tout réorganiser dans une maison mouloudéenne où rien, depuis des années, n'a été bâti suivant les normes en vigueur. Selon les observateurs, Kaoua a vraiment hérité d'une bombe à retard-



tement, et devra être un rassembleur pour mener à bien sa mission, au risque de se faire des «ennemis».

Rompre avec le style de son prédécesseur

Pour rompre avec le style de son prédécesseur à son poste, et qui n'est autre que le controversé Omar Gribi, radié à vie de toute activité en relation avec le football après l'affaire du boycott, Kaoua se doit, de fait, de dicter, une nouvelle ligne de conduite du club.

Autrement dit, Kaoua est appellé à instaurer une discipline de rigueur, qui a tant manqué à l'équipe, en témoigne la triste histoire du boycott de la cérémonie protocolaire de la finale de Dame Coupe. Son éloquent passé au club, sa droiture connue et reconnue ainsi que la confiance placée en lui par Sonatrach imposent, de fait, à Abdenour Kaoua d'être à la hauteur de l'importance de la mission et du poste qui lui ont été confiés. Kaoua (63 ans), aura comme première mission à veiller au bon déroulement des deux derniers matchs du championnat, face au CA Batna

(18 mai) et à l'USM El-Harrach (21 mai), ainsi que la préparation de la saison prochaine, avec en point de mire la recherche d'un nouvel entraîneur pour l'équipe après la suspension dont a écopé Djamel Menad. Au cours de sa carrière sur le banc, Abdenour Kaoua a entraîné le club de la capitale lors de la saison 1983-1984 avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie face à l'ASM Oran (4-3 après prolongations). En tant que gardien de but, Il a remporté plusieurs titres avec les Vert et Rouge dont la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1976 face aux Guinéens de Hafia Conakry. Il a également travaillé durant plusieurs années en Arabie Saoudite en tant qu'entraîneur des gardiens de but au prestigieux club d'Al Ittihad avant d'être nommé entraîneur-adjoint de la sélection algérienne A lors du championnat d'Afrique des nations CHAN-2011 au Soudan. Avec la nomination de Vahid Halilhodzic, il a intégré le staff technique de la sélection nationale A jusqu'à la CAN-2013 en Afrique du Sud avant d'être désigné responsable de la formation des entraîneurs au niveau de la direction technique nationale (DTN).

BARRAGE DE LA COUPE DE LA CAF, DEMAIN À SÉTIF, ESS-US BITAM (GABON) Sétif pour une marge sécurisante avant le match retour

S. Ben

Très motivée par l'obtention de son 6^e titre de champion d'Algérie, l'Entente de Sétif voudrait bien poursuivre sur sa lancée ses festivités en tentant de gagner son prochain match demain vendredi en accueillant la coriace formation gabonaise de l'US Bitam pour le compte des huitièmes de finale bis de la coupe de la Confédération africaine de football.

Il est utile de noter d'emblée que ces huitièmes de finales bis de la Coupe de la CAF sont synonymes de match barrage pour le passage à la phase des poules.

Ce qui indique toute l'importance de cette double confrontation entre Sétifiens et Gabonais pour une place en poule. L'ESS se retrouve dans cette phase «barrage» car elle a été reversée dans cette coupe de la CAF après son élimination en huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, par les Congolais de l'AC Léopards.

Et là, il faut aussi noter qu'en réalité, l'US Bitam ne ferait qu'un retour en Algérie car l'équipe a déjà visité Alger il y

a moins d'un mois puisqu'il s'agit du tomber de l'USM Alger au précédent tour de la Coupe de la Confédération. Les responsables sétifiens courraient trois lièvres à la fois (Coupe-Championnat et Ligue des champions) et le cumul des rencontres fait qu'il était impossible de garder le même rythme durant toute la saison.

Ce qui, explique, en partie, l'élimination de l'ESS devant la phase de poule de cette Ligue des champions dont c'était le principal objectif.

D'ailleurs, M. Hassen Hammar, le président de la section football de l'ESS, a bien affirmé à l'issue de l'élimination de son équipe à domicile contre les Léopards du Congo aux tirs au but qu'«encore une fois, on s'est rendu compte qu'on est loin de rivaliser avec les grosses cylindrées de la Ligue des champions. Il nous faudra encore des années pour espérer dérocher cette prestigieuse compétition».

Après le nul avec le CABBA qui a permis à l'ESS d'arracher son sixième titre de champion d'Algérie, le deuxième consécutivement, le coach Velud, déclare que «maintenant, nous pouvons penser à bien préparer ce match de la Coupe

d'Afrique de vendredi avec un esprit libre». C'est ainsi que tous les joueurs sont concentrés sur ce match pour tenter de le gagner et surtout de réaliser un score à même de permettre une marge sécurisante pour aborder le match retour dans de meilleures conditions et sans pression.

A noter également que les Gabonais qui doivent arriver aujourd'hui à Alger avant de rejoindre directement Sétif par le vol quotidien. Les 33 membres de la délégation gabonaise seront logés à l'hôtel Setifis avant d'affronter demain l'Entente dans une première manche qui s'avère très importante avant le match retour prévu au Gabon dans une quin-

zaïne de jours. D'aucuns estiment que les Sétifiens ne devraient en aucun cas perdre ce premier match à domicile contre l'US Bitam ne serait-ce que pour poursuivre la fête de ce titre de champion tout en confirmant qu'ils sont bel et bien imbattables à domicile.

Le bilan chiffré de l'ESS en cette saison en championnat est de 18 victoires dont 14 à domicile, 5 nuls et 6 défaites en 29 rencontres disputées.

Il est important de rappeler enfin que dernièrement, tout avant la phase de poules regroupe les huit équipes éliminées en huitièmes de finale de la Ligue des champions et les huit formations qualifiées de la Coupe de la Confédération.

Programme complet des huitièmes de finale bis :

Demain vendredi 19 mai:
USM Alger (ALG) - US Bitam (GAB)
Enppi (EGY) - Super Sport Utd (RSA)

Samedi 20 mai :

ASEC Mimosas (CIV) - LLB Accademic(BDI)
Azam (TAN) - FAR Rabat (MAR)
Liga Muculmana (MOZ) - WA Casablanca (MAR)
Al Ahly Shendi (SUD) - Ismaily (EGY)
CS Sfaxien (TUN) - Diable Noires (CGO)
Recreativo (ANG) - ES Sahel (TUN).

NB: Les matches retour auront lieu entre les 3 et 5 mai.

LIGUE 1 (29^E JOURNÉE) : CABBA 0 - ESS 0

L'Aigle noir puissance 6



Mouad B.

La première mi-temps a été entièrement dominée par les locaux qui n'ont malheureusement pas pu concrétiser les nombreuses actions offensives dans le camp de l'ESS. L'Entente de Sétif a contraint le CABBA à un nul blanc (0-0) sur ses bases, lors de la 29^e journée de la Ligue 1 au stade de 20-Août de Bordj Bou Arréridj. Ainsi, elle a conservé son titre officiellement de champion d'Algérie 2012-2013. De retour des vestiaires, les poulaillins du président Moussa Merzougui maintiennent la pression et multiplient les actions sans parvenir à trouver le chemin des filets des visiteurs, jusqu'au coup de sifflet final. «Ce résultat à l'extérieur est bon à prendre car il nous a permis de concrétiser officiellement notre place de champion», a déclaré

l'entraîneur de l'ESS, le jeune Madoui, faisant remarquer qu'ils continueront à travailler pour concrétiser d'autres objectifs. De son côté, le coach adjoint du CABBA, Saïd Ghodbane, estime que son équipe a bien joué mais a manqué tout simplement de chance. Il compte remotiver ses joueurs à mieux faire pour la suite et le dernier match du championnat face à El Eulma.

Résultat:

CABB Arréridj - ES Sétif	0-0
JSM Béjaïa - JS Saoura	1-1

Samedi 18 mai (17h00):

MC Oran - ASO Chlef	
USM Bel Abbès - USM Alger	
CR Belouizdad - WA Tlemcen	
CS Constantine - USM Harrach	
MC Alger - CA Batna	
JS Kabylie - MCE Eulma	

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	59	29
2. USM El-Harrach	53	28
3. MC Alger	50	28
4. CS Constantine	48	28
5. USM Alger	45	28
6. CR Belouizdad	41	28
7. JS Kabylie	39	28
8. JSM Béjaïa	38	29
9. MC El-Eulma	36	28
10. JS Saoura	35	29
11. ASO Chlef	34	28
12. CABB Arréridj	33	29
13. MC Oran	32	28
14. CA Batna	25	28
15. WA Tlemcen	23	28
16. USM Bel-Abbès	22	28

PALMARÈS DE LA COMPÉTITION APRÈS LE SACRE DE L'ES SÉTIF

1962-1963 : USM Alger
1963-1964 : USM Annaba
1964-1965 : CR Belcourt (Alger)
1965-1966 : CR Belcourt (Alger)
1966-1967 : NA Hussein Dey
1967-1968 : ES Sétif
1968-1969 : CR Belcourt (Alger)
1969-1970 : CR Belcourt (Alger)
1970-1971 : MC Oran
1971-1972 : MC Alger
1972-1973 : JS Kawkabi (JSK)
1973-1974 : JS Kawkabi (JSK)
1974-1975 : MC Alger
1975-1976 : MC Alger
1976-1977 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1977-1978 : MP Alger
1978-1979 : MP Alger
1979-1980 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1980-1981 : RC Kouba (Alger)
1981-1982 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1982-1983 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1983-1984 : GCR Mascara
1984-1985 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1985-1986 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1986-1987 : EP Sétif
1987-1988 : MP Oran
1988-1989 : JE Tizi Ouzou (JSK)
1989-1990 : JS Kabylie (JSK)
1990-1991 : MO Constantine
1991-1992 : MC Oran
1992-1993 : MC Oran
1993-1994 : US Chaouia (Oum-El-Bouaghi)
1994-1995 : JS Kabylie (JSK)
1995-1996 : USM Alger
1996-1997 : CS Constantine
1997-1998 : USM El Harrach
1998-1999 : MC Alger
1999-2000 : CR Belouizdad (Alger)
2000-2001 : CR Belouizdad (Alger)
2001-2002 : USM Alger
2002-2003 : USM Alger
2003-2004 : JS Kabylie
2004-2005 : USM Alger
2005-2006 : JS Kabylie
2006-2007 : ES Sétif
2007-2008 : JS Kabylie
2008-2009 : ES Sétif
2009-2010 : MC Alger
2010-2011 : ASO Chlef
2011-2012 : ES Sétif
2012-2013 : ES Sétif.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 000133019000854

MISE EN DEMEURE N° 01

- Suite au marché approuvé en date du 21/05/2012 sous le n° 116/2012, réalisation de 20 logements de type inaccessible (F4) au profit de l'enseignement supérieur à Illizi.

Lot : réalisation de 02 logements de fonction type (F4)

Nombre de lots : 02 lots

- Suite à l'ordre de service N° 207/2012 en date du 14/08/2012

- L'Entreprise des travaux de bâtiment **TOUATI TLIBA MAÂMAR** est mise en demeure pour démarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de huit (08) jours.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises contre l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 000133019000854

MISE EN DEMEURE N° 03

- Suite au marché approuvé en date du 07/04/2011 sous le n° 57/2011 réalisation de 20/25 logements de fonction à Djianet, wilaya d'Illizi (programme 2006) lot Réalisation 04 logements F3.

- Suite à la mise en demeure n° 01 parue dans les journaux *Le Temps d'Algérie* et *Derby* en date du 31/01/2013.

- Suit à la mise en demeure n°02 parue dans les journaux *EL-Masser-EL Arabi* et *Maracana* en date du 10/03/2013.

- Suite au rapport présenté par le subdivisionnaire du logement et des équipements publics indiquant l'arrêt du chantier.

- L'Entreprise des travaux de bâtiment **HADAD MOHAMED** est mise en demeure pour redémarrer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de (08) huit jours. Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises contre l'entreprise.

COUPE DE L'UAFA

L'Algérie aura droit à deux représentants la saison prochaine

L'Algérie sera représentée par deux clubs, dont l'USM Alger, tenant du titre, lors de la prochaine édition de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA), a indiqué hier la Fédération algérienne (FAF). Selon le nouveau règlement de la Coupe de l'UAFA, le « vainqueur de l'édition 2012/2013, à savoir l'USM Alger, est qualifié d'office pour défendre son titre et donc l'Algérie «aura droit à un deuxième représentant» dans cette compétition, a expliqué la FAF sur son site.

Cette dernière n'a pas précisé, toutefois, les modalités de qualification (classement en championnat) du deuxième représentant algérien à la Coupe de l'Union arabe de football.

Le tirage au sort de la coupe de l'UAFA, saison 2013-



2014, aura lieu le 17 juin, tandis que le premier tour de la compétition se déroulera en septembre prochain.

Le président du CS Constantine, Yacine Fersadou, a fait part dernièrement de son souhait de recevoir

une invitation pour participer à la prochaine Coupe de l'UAFA, misant notamment sur la « grande galerie » de son club et la « bonne tenue du stade Chahid-Hamlaoui », où sont domiciliés les « Sanafir », pour séduire l'Union

arabe de football. L'USMA a été sacrée championne arabe grâce à sa victoire sur Al Arabi Al Koweïti (3-2) en finale retour de la coupe de l'UAFA, mardi au stade olympique du 5-Juillet (aller : 0-0).

TRANSFERT

Younes Ifticène nouvel entraîneur de l'USM Blida

L'USM Blida a engagé Younes Ifticène pour succéder à Kamel Bouhellal à la barre technique du club en vue de la prochaine saison, avec pour objectif de jouer la carte de l'accession en Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris hier auprès du nouvel entraîneur de la formation phare de la ville des Roses.

« Je me suis engagé pour une année avec l'USMB. Je me suis entendu avec le président Mohamed Zaïm pour viser l'accession, nous nous sommes entendus également sur les moyens humains et matériels que nécessite un tel objectif », a déclaré Ifticène à l'APS.

Ifticène est resté inactif pendant une grande partie de l'actuelle saison après un court passage à l'USM Annaba (Ligue



2). Il revient dans un club qu'il connaît assez bien pour l'avoir déjà entraîné par le passé. « Je connais la maison et le président Zaïm et cela a pesé sur ma décision ».

sion », a précisé le technicien qui a indiqué avoir eu quelques contacts avec d'autres équipes mais que son choix définitif s'est porté sur le club phare de la Mitidja.

Le président Zaïm qui a « consommé » trois entraînements lors du championnat qui vient d'être clôturé, n'a pas trouvé un terrain d'entente sur le plan financier avec Bouhellal, auteur de résultats jugés satisfaisants ayant permis à l'USMB de terminer à la cinquième place son premier exercice après sa relégation en deuxième palier.

Avant de conclure avec Ifticène, Zaïm était en contacts avancés avec l'entraîneur de l'ES Mostaganem, Abderrahmane Osmane.

JS KABYLIE

«Bâtir une équipe compétitive et conquérante pour la saison prochaine»

Karim Doudène, qui a été installé hier dans ses nouvelles fonctions de manager général de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), a affirmé que sa mission consistait à bâtir une équipe « compétitive et conquérante » en vue de la saison 2013-2014.

« La direction m'avait sollicité pour le poste de manager général, chose que j'ai acceptée volontiers car il s'agit du club de mes premiers amours, et je ne pouvais pas rester insensible. Je suis conscient de la tâche qui m'attend, mais à la JSK, on va tous oeuvrer pour construire une équipe compétitive et conquérante pour la saison prochaine », a affirmé à l'APS Karim Doudène. La désignation de Doudène, intervient dans un contexte particulier pour le club phare de Djurdjura qui a, une nouvelle fois, laisser l'occasion filer de jouer les premiers rôles en championnat. « Je pense que

le moment est venu pour la JSK de retrouver son lustre d'antan. Je suis venu avec un projet sportif ambitieux à moyen et à long termes.

Tout seul, je ne peux rien faire, car j'ai besoin de l'aide de tout le monde pour mener à bien ma mission, qui ne sera pas facile », a poursuivi Doudène. Appelé à donner son avis sur la parcours des « Jaunes et Verts », à deux journées de l'épilogue, Doudène dresse un bilan peu reluisant. « Les résultats sont là et parlent d'eux mêmes, la JSK n'a pas réussi à faire une grande saison, ça c'est clair. On pouvait faire mieux. Comme je l'ai dit auparavant, la JSK doit retrouver la place qui lui sied dans les plus brefs délais ».

Appelé à évoquer la future JSK, l'ancien joueur du MC Alger et de l'US Chaouia, a indiqué que l'effectif va enregistrer un grand lifting. « Je ne veux pas parler de révolution, mais la JSK devra être

composée de joueurs de qualité, sur le plan moral et sportif. A l'issue de la saison, je vais établir mon rapport qui sera soumis à la direction, et qui concerne les joueurs qui seront libérés, et les postes à pourvoir », a-t-il poursuivi. S'agissant du futur entraîneur de l'équipe, Doudène, n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet. « La JSK a besoin d'une grande pointure la saison prochaine. Une chose est sûre, ce sera

un coach étranger qui va bénéficier de tous les moyens pour mener à bien sa mission. Concernant le nom du technicien français, Denis Lavagne (ES Sahel), évoqué dans la presse, je ne peux ni confirmer ni infirmer cette piste », a-t-il conclu. Karim Doudène, avait déjà exercé le poste de manager général de la JSK en 2010, avant de le quitter en raison de divergences avec la direction.

APS

LIGUE 1

Le niveau du football algérien est supérieur à celui du Maroc et de la Tunisie (Velud)



L'entraîneur français Hubert Velud qui a conduit cette saison l'ES Sétif vers un sixième titre de championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, a estimé hier que le niveau du football algérien est « plus homogène » et « supérieur » à celui du Maroc et de la Tunisie.

« Le niveau est assez intéressant. Je l'ai même trouvé plus homogène et supérieur à ce que j'avais pu voir, au Maroc puis en Tunisie. Le championnat se professionnalise petit à petit. Il y a encore pas mal de choses à améliorer, mais très honnêtement, je suis agréablement surpris », a déclaré Velud dans un entretien accordé au micro de FIFA.com. Engagé par le club sétifien à l'intersaison en remplacement du Suissé Alain Geiger, l'ancien sélectionneur du Togo a permis à l'ES Sétif de conserver son titre pour la seconde année de suite après une belle saison couronnée par 18 victoires, 5 nuls et 6 défaites.

Pour le technicien français, le football algérien est physique et possède de bons joueurs. « Déjà, pour les grosses équipes, rien n'est facile. Surtout en déplacement. Techniquement, il y a de très bons joueurs. Le championnat algérien est également physique, car il y a beaucoup d'intensité dans les matches. Il y a aussi une grosse ferveur populaire. Les Algériens sont vraiment de grands fans de football, et il y a beaucoup de pression dans les stades », a-t-il dit.

Cependant, pour Velud, le football algérien manque de discipline notamment au niveau de la formation des jeunes. « Il y a un manque de discipline évident. On sent qu'au niveau de la formation des joueurs, l'Algérie doit encore s'améliorer. Les joueurs algériens sont souvent doués techniquement, ils ont un potentiel physique très intéressant, mais tactiquement, il y a des manques. Cela passe donc par davantage de travail à l'entraînement. Il faut plus de rigueur. Avec les talents qu'il y a dans ce pays, ce serait vraiment dommage de négliger cet aspect », a-t-il expliqué. Interrogé sur le bilan de sa première saison à la tête de l'ES Sétif, l'entraîneur français s'est félicité de la consécration nationale en championnat mais s'est dit « déçu » par l'élimination de son équipe en huitième de finale de la Ligue des champions d'Afrique. « Le championnat d'Algérie était bien évidemment la priorité absolue. C'est vraiment fantastique de conserver ce titre. Maintenant, c'est vrai que cette élimination face aux Congolais (1-3, 3-1, 4-5 t.a.b) est une vraie déception. Et puis, pour le match aller, on a voyagé trois jours pour aller au Congo et autant pour revenir, alors que les joueurs de Dolsisie ont effectué un vol direct pour venir en Algérie. Ajoutez-y la chaleur. Nous sommes toujours engagés en Coupe de la CAF, avec un barrage contre les Gabonais de l'US Bitam (17-19 mai et 31 mai-2 juin).



Cavani vers le PSG ?

Nous vous annonçons un accord entre Edinson Cavani, l'attaquant de Naples, et le Paris Saint Germain. Lundi soir, le quotidien espagnol Sport révèle qu'un

accord serait intervenu entre le Paris Saint-Germain et le club italien. Plus rien ne semble donc s'opposer à la venue du Matador au sein du club de la capitale !

Un montant de 63 millions d'euros est évoqué dans cette affaire. Si cette information se confirme, Cavani serait la première grosse recrue du PSG dans ce mercato.

Hamsik : «Je veux rester ici»

«J'ai grandi à Naples et je suis devenu grand ici. C'est avec moi que l'équipe s'est révélée et n'a cessé de s'améliorer année après année. Voilà pourquoi je suis heureux de rester à Naples, a confié l'attaquant slovaque à la presse italienne. Je veux rester ici, pour disputer le Scudetto, la Ligue des Champions. Tout cela est très important.» Sous contrat jusqu'en 2016 avec la formation coachée par Walter Mazzarri, celui qui était un temps convoité

par le Paris Saint-Germain a inscrit 11 buts en 36 titularisations de Serie A, le dernier dimanche face à Sienne (victoire 2-1).



Ronaldo est toujours dans le viseur du PSG

Carlo Ancelotti partira peut-être au Real Madrid cet été. Mais le PSG n'a pas abandonné l'idée d'attirer Ronaldo, voire de s'en servir comme une monnaie d'échange, explique *L'Equipe* dans son édition de mercredi. Ancelotti au Real, la possibilité prend

tous les jours un peu plus corps. Mais le PSG n'entend pas laisser filer son technicien italien ainsi. Mardi, la presse espagnole annonce que l'ancien milieu de terrain de l'AC Milan allait annoncer son départ pour le Real Madrid dans les heures à venir. Florentino Perez

entendrait régler l'arrivée de l'entraîneur parisien dès la fin de la semaine, selon *L'Equipe*. Les Qatars entendent faire payer la dernière année de contrat de «Carletto» aux Espagnols, soit 7,5 millions d'euros.

Mourinho aurait refusé l'offre du PSG

Avec le départ plus que probable de Carlo Ancelotti vers le Real Madrid à l'issue de la saison, le Paris Saint-Germain est contraint de se chercher un nouvel entraîneur. Si la solution la plus logique semble être un «échange» entre Ancelotti et José Mourinho, qui débarquerait alors à Paris, le club de la capitale serait apparemment déjà passé à l'action sur ce dossier, à en croire les informations de l'émission espagnole Punto Pelota. En effet, les dirigeants qatars du PSG auraient contacté le technicien portugais il y a une dizaine de jours pour lui proposer un contrat à hauteur de 15 millions d'euros nets par saison, mais le Special One l'aurait tout simplement décliné, très probablement pour faire son grand retour à Chelsea.

Les dirigeants de la Juventus à Madrid pour Higuain

Après avoir fermé les portes à un possible retour de Zlatan Ibrahimovic, le président de la Juventus Andrea Agnelli, aurait fait de Gonzalo Higuain, sa priorité. Une réunion devrait avoir lieu la semaine prochaine à Madrid entre les émissaires turinois et l'agent du joueur. Le Real Madrid demanderait une somme d'environ 30 millions d'euros pour le natif de Brest.



Ferguson, Giggs, Moyes la réunion des chefs

Alex Ferguson, Ryan Giggs et David Moyes ont été pris la main dans le sac par la presse anglaise. Les trois hommes se sont retrouvés, ce lundi, au Alderley Edge Hotel pour discuter de l'avenir du club mancunien. Les trois hommes se seraient réunis pour une discussion d'environ 90 minutes avec comme question de fond le cas Wayne Rooney. L'international anglais, qui a demandé à être transféré l'été prochain, pourrait revenir sur sa décision avec le changement d'entraîneur. En froid avec Sir Alex, l'attaquant pourrait se donner le temps de la réflexion avec la nomination de Moyes, son ancien coach à Everton, qui l'a notamment lancé chez les professionnels.



Aubameyang : «Mon rêve, jouer au Real Madrid»

«La réflexion va être assez longue. Jouer une Coupe d'Europe (ndlr : la Ligue Europa), cela peut être quelque chose de fort. Il va falloir que je prenne mon temps et ne pas vouloir partir la fleur au fusil. Il faut que je réfléchisse à tout cela et que je discute avec le club ce qui est le mieux pour moi, a-t-il déclaré lors d'un entretien à France 24, avant de lâcher une piste concernant une destination souhaitée. Mon rêve c'est de jouer au Real Madrid un jour, d'autant plus que ma mère est Espagnole.»



COUPE DE L'UAF A (FINALE)

APRÈS SA VICTOIRE DEVANT AL ARABI AL KOWÉITI (3 - 2)

USMA**Anniversaire**

Voilà deux années, le 15 mai 2011, qu'est venue égayer notre foyer LAOUAR Hiba.



Elle est arrivée et avec elle, la bonne ambiance, la joie de vivre... Son papa Lyès, sa maman, son ton-ton Faycal et ses garçons Belkacem, Amine et Mourad, sa grand-mère Fatima ainsi que toute sa famille lui souhaitent un joyeux anniversaire et... un frère pour lui tenir compagnie.

Happy birthday, Hiba!

Avec les vœux de Rym et Houssam

Rym et son frère Houssam soufflent respectivement leur 10^e et 6^e bougie au moment où l'Entente de Sétif a remporté son 6^e titre de Champion d'Algérie. Ils dédient le trophée à leur maman Fairouz et leur papa Nouredine Bekakchi qui est un grand supporter de l'Aigle noir.

Al l'année prochaine inchallah et que le Tout-Puissant nous prête longue vie et santé.

Soustara séduit le Monde arabe

M. Sellal remettant le trophée de l'Uafa 2013 à Laïfaoui, capitaine usmiste

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a remis le trophée de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa) 2013 au capitaine de l'USM Alger, Abdellader Laïfaoui, après la victoire face à la formation koweïtienne d'Al Arabi (3-2), mi-temps (2-

0), en finale retour disputée mardi au stade du 5-Juillet (Alger). La finale aller disputée à Koweit City s'était soldée sur un score vierge (0-0). Le Premier ministre a également remis des médailles aux arbitres saoudiens du match ainsi qu'aux

joueurs et staffs technique et administratif de l'USMA et d'Al Arabi. C'est la première consécration internationale des Rouge et Noir. L'USM Alger avait remporté le 1^{er} mai dernier la Coupe d'Algérie en battant le MC Alger (1-0) en finale.

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la finale retour de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa) des clubs, remportée par l'USM Alger face au club koweïtien d'Al-Arabi (3-2), mardi au stade du 5-Juillet à Alger.

► **Rolland Courbis** - (Entraîneur de l'USMA) : « Je suis très heureux d'avoir remporté cette finale. Je dédie cette coupe aux supporters de l'USMA ainsi qu'au frère du président (du club) Ali Haddad, décédé récemment. Nous sommes parvenus à marquer deux buts, mais l'expulsion de Koudri a complètement changé la donne. Nos joueurs sont quand même parvenus à gérer la fin du match. Le public a vraiment joué en faveur de notre adversaire. L'USMA a été chanceuse en jouant le match retour à domicile. Je ne voudrais pas commenter la présidence de l'arbitre ».

► **Rabah Haddad** - (vice-président de l'USMA) : « Je suis vraiment aux anges. Malgré le plan de charge imposé durant les matches du championnat de Ligue 1, nous sommes parvenus à réaliser notre deuxième objectif. Rolland Courbis a réalisé un

œuvre après avoir réussi à revenir à la marque. Nous avons mal géré la fin du match. Le public a vraiment joué en faveur de notre adversaire. L'USMA a été chanceuse en jouant le match retour à domicile. Je ne voudrais pas commenter la présidence de l'arbitre ».

travail remarquable. Son maintien à la tête de l'équipe ou non n'est pas à l'ordre du jour ».

► **Noureddine Deham** - (attaquant de l'USMA) : « Nous avons très bien entamé le début de la partie, mais l'expulsion de Koudri a fait du mal à notre équipe. Je remercie Dieu pour cette consécration qui va faire très plaisir aux supporters de l'USMA. Croyez-moi, cette équipe négocie très bien ses matches en dehors de ses terres. C'est une très belle victoire pour le football algérien ». APS

Les usmistes «We are the champions»

L'USM Alger a été sacrée champion arabe grâce à sa victoire sur Al Arabi Al Koweïti (3-2), (mi-temps: 2-0) en finale (retour) de la Coupe de l'Union arabe de football (Uafa) disputée mardi au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Les buts de l'USMA ont été marqués par Deham (13'), Djediat (37') et Mohamed Meftah (76^e pen), alors que Kader Fall (57') et Al Moussaoui (61') ont marqué pour Al Arabi Al Koweïti. La manche aller jouée au Koweït s'était soldée par un score vierge (0-0).